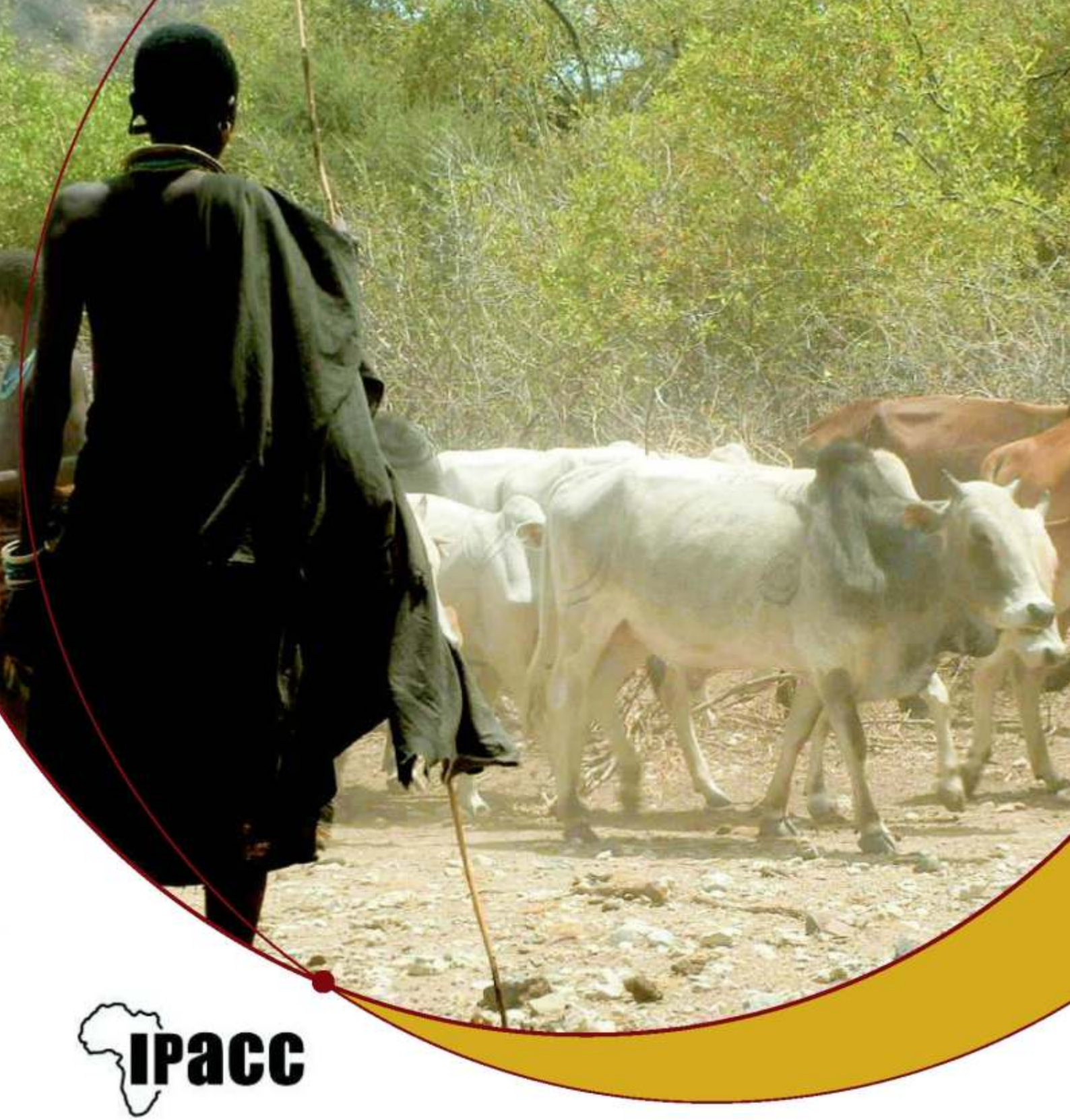

IPACC

5 – 10 novembre 2008: Hôtel Imperial Plaza, Marrakech

Une Conférence Panafricaine des Peuples Autochtones sur l'Adaptation et l'Atténuation

CONSERVATION INTERNATIONAL

CTA

Comité de Coordination des Peuples Autochtones d'Afrique,

en coopération avec

Conservation Internationale et l'Association Tamaynut

Une Conférence Panafricaine des Peuples Autochtones sur l'Adaptation et l'Atténuation

5 – 10 novembre 2008
Hôtel Imperial Plaza

Formation Web2.0 financée par CTA
Conférence financée par Conservation International

Financements supplémentaires fournis par FinnChurchAid, la Banque Mondiale, Norwegian Church Aid, Pain pour le monde, et Misereor

TABLE DES MATIERES

Introduction **1**
Contexte et raison d'être de l'atelier 1
La vulnérabilité africaine et la situation des peuples autochtones 2
Résultats anticipés de l'atelier 4
Intérêt particulier pour les CET 4

Contenu de l'atelier **5**
Les causes du changement climatique 5
Quelques termes clefs 5
Le Carbone et le CO_2 7
Qu'est ce que les Gaz a effet de serre ou les GES ? 8
Le Cycle du Carbone et pourquoi les forêts sont si importantes 9
Changement climatique et Atténuation 9
Qu'est-ce que le programme REDD ? 10
Le programme REDD des Nations Unies et le FPCF 11
Qu'est-ce le programme REDD signifie pour les peuples autochtones des forêts ? 11
Les efforts d'atténuation dans les forêts sèches ou les écosystèmes subhumides 12
Changement climatique et Adaptation 12

Problèmes critiques émergeant de l'atelier **16**
Le Carbone, les Gaz à effet de serre et le réchauffement climatique 16
Atténuation et Adaptation 16
Les rôles d'IPACC et de Conservation International 17

Recommandations émanant de la Conférence **18**
Développement des capacités 18
Stratégie de Plaidoyer 19
Stratégie d'Adaptation 20
Stratégie d'Atténuation 21

Annexe 1 : Programme de l'Atelier **22**
Annexe 2 : Participants **24**
Annexe 3 : Questions affichées sur le mur de la Démocratie **30**
Annexe 4 : Acronymes **34**

Introduction

La conférence de travail a été organisée par le Comité de Coordination des Peuples Autochtones d'Afrique (IPACC), l'Association Tamaynut, et le Réseau cultural national marocain Amazigh. 26 délégués de différentes organisations de peuples autochtones venant de 14 pays africains ont participé à l'événement. L'événement a été financé par Conservation International, dont les membres ont offert leur expertise lors des principaux thèmes abordés. Des financements supplémentaires ont été fournis par le Fond de Partenariat pour le Carbone Forestier de la Banque Mondiale, et FinnChurchAid. L'organisation Shalin Ry (une ONG environnementale finnoise) a apporté un soutien technique à l'atelier.

La conférence de travail avait pour thème principal l'apprentissage des sciences et de la conservation liées à l'adaptation et l'atténuation dans le contexte des négociations des Nations Unies sur le Changement Climatique. L'atelier a été précédé par un atelier de travail de deux jours sur l'utilisation des applications Web2, incluant l'utilisation des moteurs de recherche, des annuaires d'emails, des 'blogs', des vidéos et des images, afin d'appuyer les activistes autochtones dans leur organisation, leurs activités de plaidoyer, ainsi que pour les aider à s'exprimer à travers les Technologies de l'Information et des Communications (TIC) et l'Internet. La formation Web2 été financée par le Centre Technique pour la Coopération Agricole et Rurale (CTA), qui a aussi apporté son soutien en matière d'expertise technique.

Contexte et raison d'être de l'atelier

L'objectif de l'atelier était de familiariser les chefs de file autochtones africains avec les concepts et les thèmes en rapport avec les négociations se déroulant en aval du protocole de Kyoto et liés aux accords, aux thèmes et aux politiques résultant de la Convention - Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Une attention particulière a été accordée à la science des Gaz à Effet de Serre (GES), qui sont à la source de l'instabilité climatique à l'échelle mondiale, ainsi qu'aux négociations se rapportant aux réponses à apporter en termes d'adaptation et d'atténuation.

Les membres d'IPACC et les chefs de file ont initié un dialogue avec la CCNUCC, mais ils ressentent que la voix africaine est marginalisée dans ces forums et que les autochtones peinent à se faire entendre. Le mouvement autochtone mondial a exprimé ses craintes au regard des possibles conséquences néfastes de certaines actions d'atténuation, en particulier les risques associés à la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et la Dégradation (REDD). IPACC a éprouvé le besoin d'expliquer à ses membres les fondements des négociations autour du changement climatique et de développer une stratégie autochtone africaine afin d'aiguiller leurs activités de plaidoyer et de dialogue à un niveau national et international.

Cet événement à Marrakech fait suite à d'autres rencontres importantes qui ont été organisées par IPACC, ce qui inclut une rencontre REDD qui s'est tenue à Bujumbura, au Burundi en mars 2008, la participation d'IPACC à la 13ème Convention des Parties de la CCNUCC à Bali, en Indonésie, en Décembre 2007, la 9ème Convention des Parties sur la Diversité Biologique (Bonn, Mai 2008), et une grande rencontre sur les connaissances écologiques traditionnelles et les activités de plaidoyer liées à la technologie de l'Information Géospatiale et Environnementale, qui s'est tenue à Windhoek, en Namibie, en août 2008. La formation à Marrakech a précédé plusieurs importants événements internationaux, dont : la COP 14 de la CCNUCC à Poznań, en Pologne en décembre 2008, deux rencontres CCNUCC qui se sont tenues à Bonn, en Allemagne, en avril et juin 2009, et le Sommet Mondial des Peuples Autochtones sur le Changement Climatique, qui s'est tenue à Anchorage, en Alaska, en avril 2009.

La formation à Marrakech a marqué l'opportunité de renforcer la perspective autochtone panafricaine sur l'adaptation et l'atténuation, ainsi que d'explorer de nouveaux partenariats avec les plus grandes ONG de conservation, en particulier Conservation International.

La vulnérabilité africaine et la situation des peuples autochtones

L'instabilité climatique, la sécheresse, les inondations et la perte de la diversité biologique ont une incidence sur tous les Africains. L'Afrique est particulièrement plus vulnérable aux changements climatiques que les pays dont les économies sont plus robustes et les systèmes politiques plus efficaces. De lourdes précipitations, par exemple, ont des conséquences différentes en fonction des pays concernés. Ceci est étroitement lié à l'état de préparation d'un pays face aux catastrophes naturelles, à la résilience de ses écosystèmes et à la bonne gouvernance. Depuis des millénaires, les peuples autochtones en Afrique ont du s'adapter à un excès ou à un manque de pluie. Cependant, les changements climatiques signifient que les manifestations climatiques extrêmes s'accentuent et l'aliénation du sol, conjuguée à la dégradation des modes de gouvernance traditionnels des ressources naturelles, combinée a une perte générale de la diversité biologique, rendent les communautés bien plus vulnérables qu'auparavant.

Le mandat d'IPACC est d'apporter un soutien aux peuples autochtones et de renforcer les activités de plaidoyer et de capacité en matière de formulation de politiques. Le concept de 'peuples autochtones' est relativement récent en Afrique et il sera en conséquence intéressant d'apporter plus de clarté sur l'emploi de ces termes dans le rapport. L'interprétation légale de l'expression « peuples autochtones » en Afrique a été adoptée par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) en Novembre 2003, avec une référence particulière pour *les peuples vivant selon des modes de subsistance considérablement différents des normes nationales, tels que par exemple les chasseurs-cueilleurs et les pastoralistes nomades, avec la reconnaissance optionnelle des petits paysans, lorsque approprié*. La Commission africaine est le traité régulant le mécanisme de la Chartre Africaine sur les Droits Humains et les Droits des Peuples, qui est le document fondateur des droits humains des membres de l'Union africaine.

IPACC inclut également les membres issus de communautés montagnardes, vivant dans des oasis ou de la pêche, toutes ces communautés ayant une dépendance particulière envers les ressources naturelles et se trouvant dans des situations économiques et politiques où elles sont marginalisées. En septembre 2007, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones avec une grande majorité et avec un soutien considérable de la part des états africains.

Le Directeur du Secrétariat d'IPACC a reconnu que l'emploi africain du terme 'autochtone' peut avoir deux sens distincts, bien que liés . Le premier sens est celui d' 'indigène', dans le contexte de la décolonisation de l'Afrique (Autochtone I). Tous les africains sont autochtones par rapport aux colons européens qui ont usurpé le pouvoir et pris des décisions au nom des Africains durant la période coloniale. Le concept légal plus récent ('Autochtone II') fait référence aux communautés vulnérables vivant de pratiques économiques et culturelles distinctes, sur des territoires spécifiques, et qui ont été marginalisés des structures de gouvernance politiques et économiques, en raison de leurs identités et des économies de subsistance desquelles ils vivent. Ces communautés incluent les peuples tels que les San 'Dorobo' et les chasseurs-cueilleurs d'Afrique Centrale, et les communautés pastoralistes nomades/transhumantes de l'Afrique de l'Ouest, du Sahel, de la Corne de l'Afrique, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe. C'est cette deuxième catégorie de peuples qui constitue les membres d'IPACC, et dont les moyens d'existence et les connaissances traditionnelles sont au premier rang de l'attention qu'on leur porte (publication 2009 à venir).

Par définition, les peuples autochtones dépendent d'une gestion durable des ressources naturelles, au sein d'écosystèmes fragiles. La raison pour laquelle les « peuples autochtones » d'Afrique ne sont pas principalement des agriculteurs, est que les environnements dans lesquels ils vivent ne sont pas favorables à l'agriculture. C'est pourquoi ils ont conservé des pratiques économiques et culturelles, qui incluent la chasse, la cueillette, l'horticulture en oasis, l'horticulture en forêt profonde, ainsi que les communautés pratiquant le pastoralisme nomade et transhumant. Ces pratiques ont été soutenues dans des contextes culturels spécifiques durant des siècles et constituent un ensemble vaste et profond de connaissances des écosystèmes locaux.

Il est désormais communément accepté par la science occidentale que le changement climatique est principalement causé par une consommation déraisonnable des ressources, par la pollution et la surindustrialisation des pays occidentaux, mais aussi des nations nouvellement industrialisées en Asie, qui ensemble génèrent la plus grande partie des gaz à effet de serre. Ironiquement, le changement climatique représente la plus grande menace pour l'Afrique, alors que ce continent n'a pas contribué de manière significative aux émissions de gaz a effet de serre.
L'échec des Nations Unies à contraindre les pays industrialisés à réduire de manière significative des émissions de gaz à effet de serre, menace les fondements des moyens d'existence et la sécurité alimentaire des peuples les plus vulnérables d'Afrique qui dépendent de la nature, de cycles météorologiques et de ressources naturelles prédictibles. Dans le cas des peuples autochtones, leur marginalisation des institutions étatiques et leurs revendications contestées et fragiles pour être reconnus citoyens, les mettent dans une situation encore plus vulnérable que celle des autres Africains. L'expérience montre que les émissaires Africains participant aux forums de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), la Convention sur la Lutte contre la Désertification (CLD) et les traités CCCC, ne représentant pas les intérêts des peuples autochtones et mobiles, ni qu'ils ont conscience des connaissances sophistiquées que les peuples autochtones ont de la diversité biologique, de leurs savoir faire en matière d'adaptation et de leurs aptitudes à gérer les ressources naturelles de manière durable. Même lorsque les gouvernements négocient de bonne foi, le problème des capacités en Afrique perdure. Les services de météorologie doivent être renforcés et l'information climatique doit être rendue plus accessible aux décisionnaires à tous les niveaux, que ce soit au niveau local, ou au niveau national et sous-régional.

La CCCC a défini l'atténuation et l'adaptation comme réponses mondiales pour lutter contre le changement climatique. A présent, d'aucun perçoivent l'atténuation comme une activité génératrice de revenus pour les élites et les investisseurs, plutôt que comme une tentative sérieuse de réduction des émissions. Certains mécanismes d'incitation pervers sont intimement liés au programme REDD (la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et la Dégradation), et bien que cela ait été admis, ceci demeure un obstacle considérable au fonctionnement d'un marché de séquestration du carbone authentique qui soit fondé sur le coût de substitution de la déforestation évitée. Aux yeux d'IPACC, les politiques et les actions sont une priorité pour l'Afrique, car elles sous-entendent des programmes et des processus locaux qui sont focalisés sur les remèdes à apporter au changement climatique, tant sur le court terme que sur le long terme.

Résultats anticipés de l'atelier

L'atelier a abordé un ensemble de problèmes liés aux négociations sur le changement climatique. Afin que les chefs de file autochtones comprennent la signification de ces négociations, il leur fallait des bases solides sur la science du changement climatique, ainsi qu'une compréhension des deux champs d'intervention initiés pour résister au changement climatique : *l'adaptation* et *atténuation*. L'atelier a été conçu pour atteindre un ensemble d'objectifs pertinents pour les peuples autochtones dans le cadre des négociations sur le changement climatique, soient que :

1. Les chefs de file autochtones influents des différentes sous-régions d'Afrique, comprennent les raisons élémentaires du changement climatique, ainsi que les thèmes essentiels des négociations engagées dans le cadre de la CCNUCC ;
2. Les chefs de file autochtones des différentes sous-régions d'Afrique définissent une stratégie relative aux négociations engagées dans le cade de la CCNUCC et de l'après-Kyoto, incluant le programme REDD, les financements à travers les crédits carbone ainsi que les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) ;
3. Les chefs de file autochtones issus des zones de forêts équatoriales et ceux issus de régions arides et subhumides développent une stratégie conjointe et solidaire ;
4. Les chefs de file autochtones aient conscience des problèmes spécifiques liés au changement climatique et aux Aires Protégées;
5. IPACC et le mouvement autochtone régional d'Afrique soient mieux préparés pour les rencontres clefs liées au climat, soient: les rencontres de la CCNUCC et COP15; le Sommet Mondial des Peuples Autochtones sur le Changement climatique (Alaska, avril 2009), et des initiatives de la Banque Mondiale et des Nations Unies quant au REDD et à la Déforestation Evitée ;
6. Conservation Internationale et IPACC identifient un terrain commun d'intérêts mutuels en termes de droits humains et de conservation de la diversité biologique, au regard de changements climatiques rapides.

Tels étaient les objectifs ambitieux de l'atelier, qui ne furent pas tous atteints. La plus grande partie de la conférence a été concentrée sur la compréhension du cycle du carbone et la science et les politiques liées à l'atténuation. Une exploration plus approfondie de la science et des politiques portant sur l'adaptation aurait nécessité plus de temps, bien qu'une partie de cette thématique ait été abordée durant la conférence précédente de Windhoek, en Namibie. La partie sur les Aires Protégées a été reportée à des rencontres futures devant se tenir en coopération avec Conservation Internationale et l'Union pour la Conservation de la Nature (IUCN).

Intérêt particulier pour les CET

Un thème sous-jacent important de l'atelier était le ressenti que les sciences occidentales devraient être développées en complémentarité avec les perspectives autochtones sur l'adaptation et la mise en œuvre des Connaissances Ecologiques Traditionnelles (CET), et ce afin de remédier aux problèmes climatiques modernes. Les peuples autochtones peuvent offrir leur expérience pratique en matière d'adaptation, ainsi que leurs savoir faire spécifiques en matière d'observation de la diversité biologique, leurs stratégies de conservation, ainsi qu'un système de valeur plus respectueux de la nature que ne le sont les sociétés industrielles. Une telle approche a pour fin d'affirmer les connaissances traditionnelles, de construire de nouvelles alliances et de définir une stratégie de plaidoyer afin de guider l'implication des autochtones au sein des forums politiques multilatéraux relatifs au changement climatique et à la gestion durable des ressources naturelles.

Contenu de l'atelier

Les causes du changement climatique

La cause principale du changement climatique est l'émission de "gaz a effet de serre", tels que le dioxyde de carbone. Le changement climatique est essentiellement dû à l'activité humaine. Lorsque l'on émet ces gaz en grandes quantités à travers les usines, les centrales thermiques et les automobiles, la terre commence à se réchauffer, et ceci mène au changement climatique, qui se traduit par davantage de sécheresses, d'inondations et d'érosion du sol.

En 1992, la CCNUCC a été établie afin d'initier un programme mondial visant à trouver des solutions au changement climatique.

Quelques termes clefs

Ces termes sont explorés en plus grand détail dans le rapport, mais il est important de comprendre comment ils sont employés dans le rapport et dans le contexte des négociations de la CCNUCC.

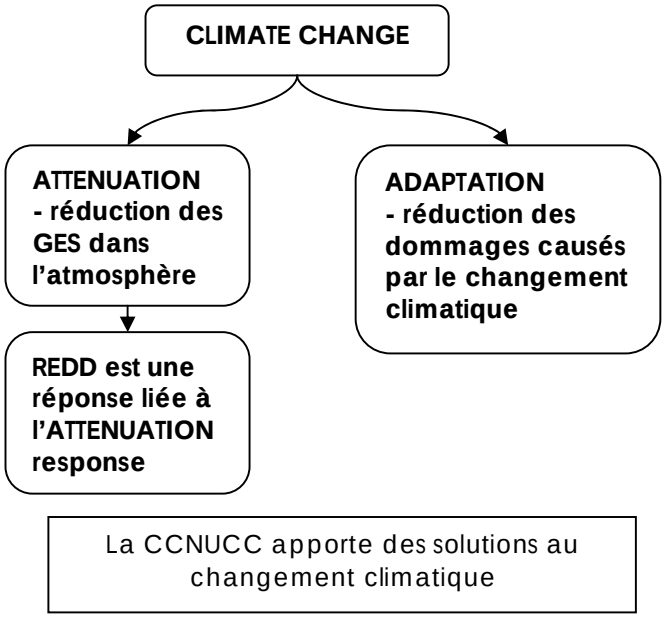

Attenuation

La première approche est *l'atténuation*: cela consiste à essayer de réduire la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. On parvient généralement à l'atténuation, soit en réduisant les émissions de GES (en se convertissant à des énergies plus propres or ou en filtrant la pollution), ou bien le CO_2 peut être stocké dans les plantes ; c'est pourquoi il existe des programmes des Nations Unies qui financent des programmes de protection des forêts. La conservation des forêts et la reforestation sont des actions d'atténuation importantes.

L'adaptation

Le deuxième terme est celui *d'adaptation*. On peut distinguer deux formes d'adaptation, d'une part *l'adaptation naturelle*, et d'autre part *l'adaptation humaine* ou *planifiée*.

L'adaptation naturelle fait référence à la manière dont la nature s'ajuste à différents climats. Différentes espèces d'arbres croissent à des altitudes différentes. Différentes espèces d'oiseaux nichent dans des lieux différents. Les fleurs éclosent à des moments précis de l'année. Le monde naturel est organisé en écosystèmes complexes dans lesquels les différentes formes de vie s'ajustent les unes aux autres, ainsi qu'au climat. L'adaptation est un processus naturel et continu. Le problème avec le réchauffement climatique, est que le monde naturel ne parvient pas à s'adapter de manière suffisamment rapide aux changements, et il en résultera l'extinction de nombreuses espèces.

L'adaptation humaine renvoie à la manière dont les êtres humains s'accommodent des variations climatiques. La plupart des gens, en particulier les peuples autochtones, savent faire face à des systèmes météorologiques et à des saisons différentes, ce qui inclut des périodes de sécheresse ou d'inondations. Pour les Nations Unies, l'adaptation renvoie principalement à la capacité de faire face à l'instabilité climatique et à protéger les êtres humains, l'agriculture et la nature des chocs violents issus des intempéries. L'adaptation humaine est traitée ci-dessous.

Ecosystème

Wikipedia défini un écosystème comme une unité naturelle composée de toutes les plantes, animaux et micro-organismes fonctionnant ensemble dans un espace donné et avec tous les aspects physiques non biologiques de l'environnement. Un écosystème est un lieu où les plantes et les animaux sont dépendants les uns des autres, ainsi que sur l'environnement qui les entoure pour leur survie. Les écosystèmes varient énormément en taille et en complexité. L'idée essentielle est que tous les éléments d'un écosystème dépendent les uns des autres et qu'ils maintiennent ainsi une stabilité de la diversité biologique. Des changements soudains touchant une partie de l'écosystème, telle que la déforestation, détruiront de nombreuses espèces vivant dans cet écosystème.

Les exemples d'écosystèmes incluent:

- L'écosystème du delta de l'Okavango dans le nord ouest du Botswana qui soutient la vie d'une grande variété de plantes, de poissons, d'animaux et de cultures humaines ;
- Les écosystèmes désertiques qui incluent le Kalahari, un désert 'vert', et le Sahara, qui est un écosystème plus aride. Ici, la diversité biologique nécessite moins d'eau, les plantes sont souvent très résistantes à la sécheresse, et la densité animale est liée à la disponibilité en l'eau contenue dans les plantes ou suivant les pluies ;
- Les herbages de savanes sont un écosystème important pour les peuples indigènes pastoralistes à travers l'Afrique ;
- Les écosystèmes des forêts tropicales humides abritent une grande diversité de plantes et d'animaux. Le Bassin du Congo abrite les plus grandes forêts tropicales humides d'Afrique. Ces régions sont typiquement marquées par deux saisons des pluies et deux saisons sèches. Les gens se nourrissent des nombreux fruits, animaux et poissons vivant dans les forets humides.

Résilience

La résilience est un concept important par rapport à l'adaptation et aux écosystèmes. La résilience renvoie à la capacité d'un écosystème (tels que les terrains marécageux, les forêts, ou les régions de montagnes) à faire face aux variations météorologiques tout en maintenant intacte l'ensemble de la diversité biologique qui constitue son système.

Le contraire de la résilience est la vulnérabilité. Les écosystèmes et les cultures humaines peuvent être mesurés en fonction de leur résilience ou de leur vulnérabilité. Une communauté pauvre qui repose sur la culture de cultures sur un territoire limité sera vulnérable à la sécheresse. Les chasseurs nomades et les gardiens de troupeaux sont moins vulnérables, tant qu'ils peuvent se déplacer dans d'autres parties du territoire, en exploitant d'autres aspects des ressources de l'écosystème.

Le Carbone et le CO_2

Le changement climatique est une réalité consensuelle et désormais tous les gouvernements du monde, ainsi que par la plupart des scientifiques comprennent que ces changements sont causés par les activités humaines. La cause directe du changement climatique est la concentration accrue de 'Gaz à Effet de Serre' (GES) dans l'atmosphère de la planète terre. L'organe principal chargé d'évaluer la science du changement climatique est le Panel Intergouvernemental sur le Changement climatique (PICC), qui conseille la CCNUCC et la tient informée sur cette science et son interprétation.

Deux sites Internet importants desquels vous pouvez télécharger les rapports les plus récents ainsi que les résumés du PICC sont :

http://www.ipcc.ch/

La concentration accrue des GES peut être apparentée à une couverture supplémentaire recouvrant le monde ; cette couverture absorbe la chaleur du soleil et lentement mais sûrement, elle contribue au réchauffement de notre planète. Ceci est une simplification d'un processus complexe, mais cette métaphore n'en est pas moins juste dans sa représentation des causes et des effets du changement climatique.

Le réchauffement climatique mène à bien d'autres effets néfastes, tels que la montée du niveau des océans (résultant de la fonte des couches glacières), des changements dans les cycles des orages, des vents très violents, des sécheresses et des changements dans les températures moyennes. Le changement climatique n'est pas un phénomène égal ou régulier, et il mène à des cycles saisonniers imprévisibles qui menacent les humains, les plantes et les animaux.

Qu'est ce que les Gaz a effet de serre ou les GES ?

Les GES sont un ensemble de gaz qui se trouvent dans notre atmosphère et qui forment une couche à un certain niveau au dessus de la surface du sol. Le GES le plus important et aussi le plus commun est le dioxyde de carbone (CO_2). Quel que soit ce que l'on brûle, que ce soient des carburants (charbon, pétrole, diesel, paraffine, etc.), ou du feu de bois, du charbon de bois, des forêts ou des broussailles, on produit du CO_2. Les grandes sources d'émissions excessives de CO_2 proviennent des usines thermales à charbon, des usines qui consomment beaucoup d'électricité, des avions, des bateaux, et bien sûr, toutes les automobiles du monde. Une autre source importante de CO_2 est la destruction ou la combustion des forêts.

Il est important de garder à l'esprit que les GES ne sont pas mauvais en soi ; ils font partie intégrante de l'atmosphère et sont très importants pour la vie sur la Terre. Les humains produisent du CO_2 quand ils respirent, tout comme les animaux, cela fait donc longtemps que nous émettons du CO_2. Nous inspirons de l'oxygène et expirons du dioxyde de carbone. Ainsi le CO_2 fait partie du cycle naturel de la vie, mais il a commencé à devenir un problème quand nous avons commencé à allumer de très gros feux et que nous avons commencé à brûler plus de carburants, tels que le charbon et le pétrole, au début de la révolution industrielle, qui remonte à peu près à 250 ans.

Tous les pays émettent des GES, mais la plus grande partie provient des pays industrialisés. Le Projet Mondial du Carbone indique qu'en 2006, la production mondiale totale de GES était environ de 27 000 millions de tonnes, avec :

- Les Etats-Unis d'Amérique - produisant à peu près 6000 millions de tonnes 22% du total mondial
- La Chine - environ 5000 millions de tonnes 18% du total mondial
- L'Union Européenne - environ 4000 millions de tonnes 15% du total mondial

En comparaison, l'Afrique du Sud, le pays le plus industrialisé d'Afrique, a émis en 2003 environ 318-millions de tonne de dioxyde de carbone, qui est le plus grand contributeur des gaz à effet de serre (voir http://www.ipacc.org.za/link/?12).

Wikipedia classe l'Afrique du Sud au 62ème rang des émetteurs de Gaz a Effet de serre (par personne) dans le monde en 2000 (ce qui inclut les changements de politiques d'utilisation du sol). L'Afrique du Sud pourrait être encore plus haut dans le classement, mais de nombreux autres pays africains sont pénalisés en raison des émissions liées à la déforestation.

Les statistiques officielles sud-africaines ne sont pas à jour mais on peut les trouver sur le lien suivant http://www.ipacc.org.za/link/?13. Le tableau comparatif des Nations Unies sur les émissions GES pour les pays d'Afrique australe apparaît ci-après :

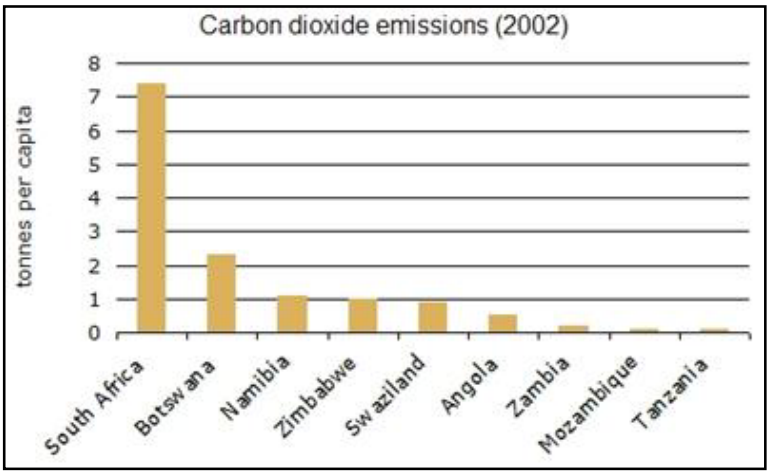

Pour résumer, quand le carbone est brûlé, il produit du CO_2, et lorsque nous avons commencé à brûler trop de carbone, nous avons commencé à changer notre climat. Ce processus dure depuis longtemps déjà et c'est il y a à peu près 40 ans de cela que nous nous sommes rendus compte que notre climat était en train de changer.

Le Cycle du Carbone et pourquoi les forêts sont si importantes

Les animaux inspirent de l'oxygène et expirent du dioxyde de carbone ; les plantes absorbent le dioxyde de carbone dans l'air et le convertissent en carbone grâce à l'énergie du soleil et elles produisent de l'oxygène en même temps. Tel est le *Cycle du Carbone*, expliqué en termes simples. La planète Terre a maintenu cet équilibre entre ces deux processus durant des millions d'années, et c'est ce qui a rendu la vie sur terre possible. Mais aujourd'hui, cet équilibre est perturbé et nous sommes confrontés à un problème très sérieux.

Les forêts et les plantes sont donc vitales parce qu'elles extraient du dioxyde de carbone de l'air qui nous entoure. Une étude réalisée sur une durée de 40 ans par l'Université de Leeds sur les forêts tropicales d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud, montre que les forêts tropicales absorbent environ 18% du dioxyde de carbone produit par la combustion de combustibles fossiles – on voit ainsi à quel point elles assurent une fonction vitale[1].

Mais les forêts sont aussi très importantes pour une deuxième raison. Aujourd'hui, une des causes les plus importante des GES est la *destruction des forêts*, et particulièrement celles de l'hémisphère Sud. La combustion des forêts, la coupe du bois pour la vente et la coupe des forêts pour l'agriculture, sont toutes des raisons qui contribuent à la production de dioxyde de carbone. Ces pratiques sont souvent regroupées sous l'intitulé 'changement d'utilisation/d'occupation des sols', en référence au facteur commun entre ces activités – les forêts sont converties à une autre utilisation par rapport à leur utilisation traditionnelle. Le défrichement des forêts et d'autres écosystèmes tels que les formations herbeuses et les savanes sont aujourd'hui la cause d'émission de GES estimées entre 18 à 20% des GES[2].

Lorsque l'on brûle ou coupe des forêts, on convertit le carbone en dioxyde de carbone – lorsque l'on conserve ces forêts, on réduit les quantités de GES libérées dans l'atmosphère et on maintient également nos forêts qui jouent le rôle de maisons de stockage naturelles du dioxyde de carbone – ce qui est une des meilleurs façons de stocker le carbone qui soit. A l'heure actuelle, nous convertissons plus de *15 millions hectares*, soit *150 000 kilomètres* carrés de forêts tropicales chaque année à d'autres usages et nous libérons par là-même des millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Ceci a aussi pour conséquence de réduire notre capacité à absorber le carbone dans l'atmosphère et de le stocker dans les arbres et d'autres types de végétation. Les Forêts constituent donc un outil puissant dans la lutte contre le changement climatique.

Changement climatique et Atténuation

Le CCNUCC a défini deux grandes réponses au changement climatique: l'atténuation et l'adaptation. Les activités d'atténuation réduisent la quantité de GES émise dans l'atmosphère et l'adaptation consiste à réduire les dommages causés par le changement climatique.

Les actions d'atténuation sont principalement concentrées sur les pays industrialisés, dans la mesure où ils sont les plus gros émetteurs de GES. Les méthodes auxquelles ils ont recours pour réduire les émissions incluent l'utilisation de technologies qui ne brûlent pas de carbone, tels que l'hydro-électricité, les centrales nucléaires, les automobiles électriques et hybrides, l'énergie solaire, l'énergie des vagues et des marées, ainsi que l'utilisation de filtres sophistiqués qui capturent le dioxyde de carbone émis dans les usines et les centrales thermiques à charbon, pour ensuite le reconvertir en carbone.

Toutes ces approches sont coûteuses et prennent du temps. Le protocole de Kyoto, un traité environnemental de la CCNUCC mis en place en 1997 et ratifié par 183 pays en Janvier 2009, a été conçu afin d'établir un accord international obligeant de manière légale toutes les nations signataires à s'engager d'ici à 2012 à une réduction de leurs émissions de GES à un niveau inférieur à 5.2% à celui des émissions émises en 1990. Les objectifs fixés par les pays signataires ne sont pas respectés et ne seront pas atteints d'ici à 2012.

[1] L'article a été publié dans Nature et on peut le trouver mentionné sur des sites Internet : http://www.ipacc.org.za/link/?17
[2] Voir *The Stern Report, Executive Summary, pp7* : http://www.ipacc.org.za/link/?20

Qu'est-ce que le programme REDD?

REDD est l'acronyme pour la REDUCTION DES EMISSIONS liées à la DEFORESTATION et à la DEGRADATION des forêts dans les Pays en voie de développement. L'idée a vu le jour lors de la 11ème Conférence des Parties (COP) de la CCNUCC à Montréal en décembre 2005. Lors de la 13ème COP à Bali en 2007, les participants se sont engagés à prendre une décision quant à la réduction de leurs émissions issues de la déforestation lors de la 15ème COP en décembre 2009, à Copenhague.

L'idée du programme REDD est telle que suit : une étude commanditée par le Gouvernement britannique[3] en 2006 rapporta que réduire la déforestation offrirait une opportunité majeure pour réduire les émissions à moindre coût. En raison de leur capacité à stocker le carbone, les terres recouvertes par des forêts pouvant croître sans être coupées ou converties, prennent une très grande valeur. En réduisant la destruction des forêts et leur combustion, moins de dioxyde de carbone est relâché dans l'atmosphère. En conservant les forêts intactes, on maintient en vie le système naturel qui absorbe le carbone dans l'air et qui le stocke dans le sol ou dans le corps des arbres et des plantes, ce qui signifie que la préservation des forêts présente un double bénéfice.

La stratégie repose sur le fait que le programme REDD permettra aux pays en voie de développement de gagner des revenus à travers la réduction des activités de coupe du bois et de combustion de leurs forêts. Ceci permet de réduire les GES et contribue à maintenir les forêts pour qu'elles absorbent et stockent du CO_2. Cela signifie qu'un pays en voie de développement qui protége ses forêts en fait stocke du carbone, ce qui peut être une source de revenus pour le pays. Le prix de ce carbone est déterminé par un marché, que l'on appelle le *marché de compensation du carbone*.

En 2008, 4.9 milliards de tonnes de carbone ont été vendues sur le marché. Le mécanisme REDD cherche à mettre les forêts des pays en voie de développement restées intactes sur le marché du carbone, en raison de cette capacité qu'elles ont à absorber du dioxyde de carbone présent dans l'air et de le stocker sous forme de carbone. Afin de mettre ce programme en œuvre, le REDD est conçu pour fonctionner à un niveau national avec des pays qui se portent volontaires.

[3] *The Stern Report*: http://www.ipacc.org.za/link/?15

Le programme REDD des Nations Unies et le FPCF

Le Programme REDD des Nations Unies est un partenariat de collaboration entre le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), qui ont pour objectif de développer les capacités des pays s'étant portés candidats pour le programme REDD et d' « appuyer un dialogue international pour l'inclusion du mécanisme REDD dans un régime clima tique post-2012 (soit en aval du Protocole de Kyoto) négocié sous les auspices de la CCNUCC. » [4]

Le Programme REDD des Nations Unies n'est pas la seule entité soutenant les pays voulant prendre part à des activités REDD. Lors de la Conférence de Bali en 2007, la Banque Mondiale a établi le Fond de Partenariat pour le Carbone Forestier (**FPCF**) afin d'accélérer la mise en œuvre du programme REDD. Le FPCF requiert que les pays sélectionnés rédigent une Note Conceptuelle sur le Plan de Préparation (**RPIN**) donnant des informations sur la situation de leur pays par rapport à la gouvernance de leurs forêts, la mise en application de la loi, le contrôle forestier et les inventaires, les causes de la déforestation/dégradation, les estimations en matière de stocks de carbone, la cohérence avec le REDD et des données sur les *peuples autochtones*.

La RPIN est soumise au FPCF pour révision, et une fois qu'elle est acceptée, le pays devient éligible pour recevoir une subvention de US$200,000 pour développer un Plan de Préparation (**RPLAN**). Le R-PLAN décrit la stratégie que le pays en question compte adopter pour remédier aux problèmes identifiés dans le R-PIN. Le processus du FPCF met l'accent sur le besoin de consultation, en particulier avec les *communautés locales et autochtones*, ainsi que sur la nécessité de formuler une stratégie de prise de contact avec ces communautés. Celle-ci est nécessaire car le mécanisme REDD aura un impact sur le long terme sur les habitants des forêts et des communautés dépendant des forêts. C'est pourquoi ils doivent participer à chaque étape du processus.

Une fois que le RPLAN a été accepté par le processus du FPCF, le pays reçoit une subvention supplémentaire de US$3.2 millions pour la mise en œuvre du plan.

Qu'est-ce le programme REDD signifie pour les peuples autochtones des forêts ?

Les peuples autochtones sont devenus très critiques du programme REDD et ont exigé une plus grande représentation dans le processus de la CCNUCC, ainsi que la reconnaissance de leurs droits.

Si le programme REDD apparaît comme étant un processus logique, dans la mesure où il permet une réduction à moindre coût des émissions GES à un niveau mondial, il n'en a pas moins été très critiqué dans de nombreux forums. Une des critiques majeures porte sur le fait que le programme REDD pourrait être apparenté à une manière aisée et bon marché de réduire les émissions à un niveau mondial tout en permettant aux pays industrialisés de continuer à polluer l'atmosphère avec leurs émissions de GES – ceci est désigné par le terme d' 'incitation perverse', ou, en d'autres termes, une incitation qui aboutit à des fins opposées à celles originellement souhaitées. Cela signifierait que les pays en voie de développement contribueraient à la réduction des émissions globales à travers la 'déforestation évitée', et que les pays industrialisés paieraient les pays en voie de développement pour mettre fin à la déforestation, mais qu'une faible partie de cet argent serait alloué aux communautés autochtones vivant dans les forêts.

Un conflit par rapport au contrôle des financements pour l'action contre le changement climatique émerge également. La Banque Mondiale est financée par les pays développés, ce qui inclut les Etats-Unis et le Royaume Uni. Le Programme REDD des Nations Unies, l'organisme conjoint des Nations Unies qui promeut les projets pilotes REDD, est essentiellement financé par la Norvège. Tandis que la CCNUCC a été critiquée pour sa lenteur et son processus décisionnel non inclusif, de nombreux groupes, ainsi que de nombreux gouvernements des pays en voie de développement, attendent des Nations Unies qu'elles gèrent les financements relatifs au changement climatique.

Le programme REDD est encore dans sa phase initiale et son avenir sera déterminé à Copenhague en décembre 2009. Le programme a néanmoins été reçu beaucoup d'intérêt de la part des pays en voie de

[4] Wikipedia: http://en.wikipedia.org/wiki/UN-REDD

développement, et il offre de nombreuses opportunités, non seulement à un niveau national, mais également pour les peuples autochtones et les communautés vivant dans les forêts.

Le FPCF et le programme REDD des Nations Unies ont fait de gros efforts pour s'assurer que les habitants des forêts soient incluent dans la planification et la mise en œuvre des projets REDD. Ces efforts offrent l'opportunité pour les peuples autochtone de réclamer qu'ils fassent partie intégrante du programme REDD de leur pays. En raison du fait que le programme REDD opère à un niveau national et du fait que les critiques adressées à l'encontre du programme REDD portent sur l'exclusion des communautés autochtones et des communautés des forêts, la préparation pour les programmes REDD, tels que les RPLANs, présentent l'opportunité pour les communautés marginalisées de se revendiquer en tant que partie prenante et gestionnaires des forêts. Les bénéfices possibles incluent :

- La reconnaissance des communautés autochtones et des communautés des forêts dans leur propre pays comme parties prenantes dans la gestion et la gouvernance des forêts, à travers leur participation effective dans le processus de préparation au programme REDD ;
- Leur reconnaissance en tant que détenteurs d'une expertise importante dans la gestion des forêts et l'opportunité de jouer un rôle important dans une gestion durables des forêts ;
- L'opportunité d'utiliser et de démontrer leurs aptitudes dans le développement de stratégies d'adaptation au changement climatique ;
- L'opportunité de développer et de gérer des régimes de gestion des écosystèmes durables ;
- L'opportunité d'avoir accès à des revenus.

Comme pour toutes opportunités qui se présentent, la nécessité d'investir du temps et du travail dans le processus de préparation au niveau national s'impose. Les communautés, les représentants d'organisations, doivent dès lors participer aux forums nationaux et dialoguer de manière effective avec les points focaux nationaux de la CCNUCC.

Les efforts d'atténuation dans les forêts sèches ou les écosystèmes subhumides

La vocation initiale du programme REDD est la 'déforestation évitée', mais parce que le programme a pour objectif la conservation des atouts naturels à même de stocker du carbone, tous les écosystèmes peuvent être inclus dans le programme REDD. Tant qu'un écosystème peut démontrer sa capacité à stocker du carbone, il peut faire partie d'un projet REDD.

Les défis techniques auxquels sont confrontés les programmes REDD reposent dans la démonstration que le carbone est stocké dans les écosystèmes considérés, la quantité de carbone stockée et la durée anticipée de ce stockage. Sur le marché mondial du carbone, ces facteurs sont les plus importants. Il en résulte que ce ne sont pas seulement les forêts qui sont éligibles dans le cadre des programmes REDD, mais également tout écosystème naturel à même de stocker du carbone. On peut ainsi inclure les écosystèmes subhumides dans un programme national REDD. La difficulté réside dans le besoin d'inclure les systèmes subhumides dans la planification du processus REDD et de faire en sorte que toute l'attention ne soit pas seulement limitée aux forêts.

Changement Climatique et Adaptation

Les premières manifestations du changement climatique ont contraint les sociétés humaines à s'adapter à des conditions nouvelles et difficiles, telles que des précipitations réduites et inégalement réparties, des inondations, l'érosion des sols, des températures extrêmes et une violence accrue des orages ainsi que des catastrophes naturelles. Ceci s'applique particulièrement aux communautés qui dépendent de l'agriculture, de la chasse et de la cueillette, ainsi que de la transhumance et du nomadisme. Les changements que ces communautés effectuent dans leurs moyens d'existence et leurs systèmes de production sont nommés adaptation planifiée ou humaine. De tels changements peuvent revêtir la forme d'un semis plus tardif ou de changements dans les tendances migratoires ou encore des adaptations plus subtiles dans un système de subsistance existant. De tels changements peuvent avoir une grande importance, dans la mesure où ils peuvent être couronnés d'un succès immédiat ou dans la mesure où ils font partie d'un processus d'apprentissage. Ces adaptations émergent d'avantage à chaque saison, et concernent tant les groupes de nomades, les chasseurs et les cuillers, que les communautés agricoles.

De la même manière, le changement climatique peut mener à une adaptation ne résultant pas nécessairement d'une intervention humaine mais d'une réponse des espèces et des écosystèmes qui modifient leur distribution et leurs comportements de manière spontanée. Ceci s'appelle l'adaptation naturelle et peut être perçue dans les changements des comportements des animaux, leurs habitudes migratoires, leurs habitudes reproductives, et ainsi de suite.

L'adaptation se concentre sur les tentatives des êtres humains et de la nature de minimiser les effets négatifs du changement climatique. La CCNUCC a identifié l'adaptation comme une réponse importante au changement climatique et requiert des Pays les Moins Avancés (PMA) qu'ils développent des programmes d'action sur l'adaptation, qui sont définis comme tels :

> « Les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA) constituent un processus permettant aux PMA d'identifier les activités prioritaires répondant à leurs besoins urgents et immédiats pour s'adapter au changement climatique – tout retard supplémentaire dans leur mise en oeuvre accentuerait leur vulnérabilité et/ou leur coût à venir »[5]

On peut également lire sur le site Internet sur les PANA que :

> « Les PANA se concentrent sur les besoins urgents et immédiats – tout retard supplémentaire dans leur mise en oeuvre accentuerait leur vulnérabilité et/ou leur coût à venir. Les PANA devraient exploiter l'information existante ; nous n'avons pas besoin de recherches supplémentaires. Ces interventions doivent être concentrées sur l'action et pilotées par les pays concernés ; elles doivent aussi être flexibles et fondées sur les circonstances nationales. Finalement, afin de répondre de manière effective aux besoins en adaptation immédiats et urgents, les documents PANA doivent être présentés sous un format simple, que les décisionnaires politiques et le public puissent comprendre. »

Environ 40 pays ont à ce jour développé et soumis leurs PANA à la CCNUCC.

L'objectif d'un PANA est :

- De compiler les informations sur les adaptations naturelles déployées à l'intérieur des frontières d'un pays mais aussi au delà de ses frontières ;
- D'enregistrer et de quantifier les pressions sur les systèmes de productions humains, de lister les adaptations mises en œuvre au sein de communautés spécifiques et de développer des stratégies nationales de soutien à ces adaptations réussies.
- De disséminer les informations portant sur les mécanismes d'adaptation;
- Et d'assister les communautés et leur écosystèmes a gérer cette pression.

Il existe des mécanismes financiers pour appuyer la mise en oeuvre des PANA – soient le Fonds Mondial pour l'Environnement (FME), ainsi que trois fonds spéciaux : le Fond spécial sur le Changement Climatique (FSCC), le Fonds d'Adaptation (FA) et le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA).

[5] http://www.ipacc.org.za/link/?21

IPACC lance un appel aux membres de la CCNUCC et du FME pour revitaliser les PANA, accroître les financements alloués aux PMA, étendre le développement de PANA à tous les pays africains et pour assurer une participation des communautés rurales à ces processus, notamment les peuples autochtones.

Exemples d'adaptation autochtone africaine

Tous les peuples de gardiens de troupeaux répondent à la sécheresse en diminuant la taille de leurs troupeaux, en changeant la composition des troupeaux (en séparant les mâles des femelles, en changeant les espèces animales qui composent leurs troupeaux), et en étalant les zones de pâturage des troupeaux ou en déplaçant leurs troupeaux à différentes altitudes. Les nomades Bororo gardent les femelles et leurs petits près des villages et emmènent les mâles beaucoup plus loin. Des peuples Massai resteront dans les plaines jusqu' à ce que survienne une sécheresse sévère et ils amèneront par la suite leurs animaux à des altitudes plus élevées où les pâturages on été conservés. Les Massai ne mangent pas de gibier, ainsi leur bétail vit avec les animaux sauvages en partageant leur territoire.

Les peuples Yiaku de la Forêt Mukogodo au Kenya, restent de manière traditionnelle au pied de leurs vallées en période de sécheresse. Ils ne peuvent pas chasser dans la forêt, car ils ont besoin de préserver ces ressources en cas de sécheresse prolongée. Les Yiaku ne permettent pas à leur bétail de manger les fleurs des acacias avant que le cycle de pollinisation ne soit terminé par les abeilles communes. Les arbres et les abeilles sont préservés pour une utilisation ultérieure.

Les peuples San ‡Khomani en Afrique du sud n'ont pas le droit de tuer les plantes du désert du Kalahari. Lorsqu'ils veulent utiliser des plantes médicinales, ils ne peuvent couper qu'une seule racine, feuille ou branche et ils doivent s'assurer que la plante survivra, et ils donnent à la plante de l'eau et lui font un don. De façon similaire, les peuples San ont un système de règles complexe régissant leur utilisation de l'eau. Durant les sécheresses, ils chassent dans une région spécifique, puis la laissent récupérer. Soutenir la diversité biologique est une tâche religieuse contrôlée par leur shaman.

Les peuples Bambuti de la partie orientale de la République Démocratique du Congo ne sont traditionnellement pas autorisés à chasser durant le mois d'octobre. Ce mois correspond à la saison durant laquelle les animaux commencent à avoir leurs petits et ils se déplacent peu dans la forêt. Pour les Bambuti, la forêt leur procure toutes les choses dont ils ont besoin, et ils doivent respecter ses cycles. Ils n'ont pas le droit de tuer les animaux qui sont sur le point de se reproduire à cette période de l'année.

Les peuples Touareg du Sahara Central sont des nomades. Ils conservent de petites sources d'eau dans le désert pour cultiver des céréales tels que le maïs, mais sinon ils suivent les pluies et les pâturages disponibles. Quand il fait très sec, ils laissent leurs chameaux en liberté pour qu'ils aillent trouver de l'eau par eux-mêmes, et ce parfois en les laissant traverser des frontières internationales. Ceci diminue l'impact des animaux sur la végétation.

Plus tard, lorsque les pluies et les pâturages sont en meilleure condition, ils doivent pister leurs propres chameaux et les ramener au troupeau Les peuples Touareg laissent des signes secrets gravés dans des arbres ou dans des pierres pour montrer où de l'eau peut être déterrée.

Problèmes critiques émergeant de l'atelier

Le programme de l'atelier était ambitieux et a abordé des problèmes de nature complexe, à plusieurs niveaux et souvent contentieux. Les participants ont investi beaucoup d'énergie et se sont fortement engagés dans le programme, ce qui s'est traduit par un contenu riche et des expériences d'apprentissages extraordinaires. Les problèmes mentionnés ci-dessous reflètent les discussions les plus importantes tenues lors de l'atelier.

Le Carbone, les Gaz à effet de serre et le réchauffement climatique

- Les Africains voient les changements causés par le changement climatique mais n'en comprennent pas les causes. Ceci a un impact extrême sur les vies des peuples autochtones et IPACC doit faire un travail d'éducation et de plaidoyer afin de sensibiliser les populations et leur faire comprendre ce processus ;
- Il est difficile pour les villageois de comprendre l'idée des gaz a effet de serre dans l'atmosphère, ainsi que ce qu'est l'élément carbone dans la nature, comment le carbone est converti en dioxyde de carbone et *vice versa*. La métaphore de la couverture recouvrant le monde et capturant la chaleur est une image efficace;
- Le CO_2 et la combustion du bois: brûler du bois crée de la chaleur et de la fumée. Ceci est une manière de montrer que le carbone peut être transformé en CO_2 ;
- Davantage de supports pédagogiques et de formations sont requis.

Atténuation et Adaptation

Bien que l'adaptation au changement climatique soit la narration la plus appropriée pour l'Afrique et les peuples autochtones, les discussions sur l'atténuation et l'adaptation se sont traduites par des prises de conscience et des affirmations essentielles. A cet égard, on peut citer par exemple :

- L'atténuation en tant que stratégie est plus applicable aux pays industrialisés qu'aux PMA ; le concept n'en demeure pas moins important du point de vue d'une perspective globale. Il a clairement émané de l'atelier que les pays africains et les négociateurs qui les représentent, ainsi que les communautés autochtones, doivent mieux comprendre les fondements scientifiques et le raisonnement sous-jacents aux stratégies d'atténuation. Comment est-ce que l'attention portée à l'atténuation peut-elle être utilisée pour améliorer la conservation des forêts et la bonne gestion des forêts par les communautés ?
- Les peuples, les organisations et les leaders autochtones doivent affiner leurs stratégies dans le cadre de la CCNUCC et eut égard au programme REDD afin d'attirer les financements et les opportunités de projets ;
- Le programme REDD a clairement des aspects d'incitation pervers, particulièrement s'il est considéré à travers la perspective selon laquelle les pays industrialisés du nord sont principalement responsables du changement climatique. Cependant, si le programme REDD est adopté et mis en œuvre à travers des *stratégies nationales* sur le long terme, il présente des bénéfices potentiels importants pour les communautés autochtones. Celles-ci incluent les opportunités associées à la mise en œuvre des projets REDD et aux activités de démonstration qui en découlent et de gérer ainsi des écosystèmes qui soient appropriés aux attentes du REDD, et de démontrer les compétences et les capacités des groupes autochtone à gérer des forêts et d'autres écosystèmes, ainsi que des générer des revenus ;
- IPACC devrait organiser des ateliers de formation portant exclusivement sur l'atténuation et le programme REDD ;
- L'adaptation au changement climatique est déjà une réalité pour les communautés africaines dépendant de régimes de précipitations non fiables et des efforts menés pour soutenir des écosystèmes sains. De telles adaptations résultent normalement de systèmes de connaissances traditionnelles, issus de traditions culturelles et de l'adaptation sociale. Ces systèmes sont en partie documentés dans les cartes participatives qui ont été l'objet de la conférence d'IPACC sur les Technologies de l'Information Géospatiale (TIG) et les Connaissances Ecologiques Traditionnelles (CET) à Windhoek, en Namibie, en août 2008 (voir le rapport). Ces adaptations ont une grande signification et doivent être décrites, documentées et disséminées au sein des communautés autochtones africains et intégrées dans les stratégies nationales liées au changement climatique.

Les rôles d'IPACC et de Conservation International

- Les pays africains et leurs négociateurs doivent améliorer leur compréhension des fondements scientifiques du changement climatique et des réponses que l'on peut y apporter. Ils doivent également chercher à intégrer les connaissances écologiques traditionnelles avec les stratégies climatiques nationales. Ceci peut être mené à bien si des organisations comme IPACC, qui, soutenues pas un grand nombres d'ONG influentes telle que Conservation International (**CI**), sont capables de mobiliser leurs membres et de les soutenir de manière à ce que leur participation dans le développement et la mise en œuvre de stratégies nationales ait un impact important ;
- IPACC doit affiner et affûter ses stratégies relatives aux négociations en aval de Kyoto, les mécanismes de crédits de carbone, et le rôle des Aires Protégées au sein des stratégies nationales REDD ;
- IPACC et CI doivent développer ces aspects partagés par leurs programmes respectifs qui ont un impact direct sur la conservation de la diversité biologique dans le contexte du changement climatique. L'atelier a clairement démontré la valeur d'une telle collaboration, en terme d'efficacité, d'impact et du développement des bases de connaissances ;
- Une attention accrue est portée par les ONG de conservation sur les droits humains des peuples autochtones et des communautés locales. Ceci représente une évolution importante pour leur travail et leurs visions futures. Ceci pourrait être complété par une plus grande attention accordée aux savoir faire, aux compétences et aux systèmes de connaissances des peuples autochtones pouvant contribuer aux efforts de conservation, de gestion et de gouvernance des Aires Protégées, la documentation des changements climatiques et des changements de la diversité biologique ainsi qu'en matière d'appui à la formulation de politiques environnementales ;
- Les Aires Protégées sont considérées comme étant très importantes par les ONG de conservation. Elles constituent aussi un élément important en matière d'adaptation au changement climatique. Les Aires Protégées stockent du Carbone et protégent également la diversité biologique. De nombreux peuples autochtones se sont sentis exclus des Parcs Nationaux et l'approche parfois un peu militaire consistant à séparer les peuples de la vie sauvage. IPACC et CI devraient explorer plus avant les possibilités de dialogue et de coopération sur la bonne gouvernance, l'équité et les droits dans les Aires Protégées. Un aspect important en matière de politique est le programme de travail de la CDB portant sur les Aires Protégées.

Recommandations émanant de la Conférence

Développement des capacités

- Forger des alliances entres les peuples autochtones en Afrique et les autres éléments de la société civile, notamment les communautés agricoles avoisinantes ;
- La Conférence a reconnu que les changements climatiques affectent de manière disproportionnée les femmes, bien que les femmes soient sous-représentées dans les délégations autochtones – IPACC a convenu de fournir un soutien positif pour que les femmes activistes autochtones participent à des formations et des activités de plaidoyer sur l'adaptation et l'atténuation ;
- Développer/améliorer les relations avec les ONG de Conservation et l'UICN ;
- Développer une approche consistante dans l'amorce des programmes CCNUCC et CBD, développer les compétence sur la CLD, se concentrer sur les SBSTTAs et les rencontres inter-COP, avec plus d'attention portée aux dialogues entre autochtones, Etats et ONG ;
- Aider les leaders, activistes, leaders traditionnels, et gardiens des cultures locales autochtones à comprendre les causes du changement climatique et la nature des négociations internationales en cours ;
- Améliorer l'intégration et la communication d'IPACC avec les mouvements des autochtones des forêts à l'échelle internationale – ceci inclut améliorer la responsabilité des activistes et des communautés ;
- Davantage de formations des activistes autochtones au niveau communautaire sur les causes du changement climatique et les instruments clefs tels que le programme REDD ;
- Préparer les membres d'IPACC à engager de manière effective le dialogue avec le Forum International des Autochtones sur la Diversité biologique et les organismes équivalents travaillant sur le Climat (i.e. donner une part équitable à la voix africaine dans les caucus autochtones internationaux) ;
- Renforcer les organisations, les réseaux, le leadership autochtones ainsi que les communications entres autochtones, ce qui inclut l'utilisation de plateformes Web2 et des TIC ;
- Apporter un soutien aux peuples autochtones vivant dans les régions forestières d'Afrique pour en apprendre plus sur le programme REDD et l'atténuation, organiser des ateliers d'information et développer, autant que possible, des prises de positions consensuelles afin de renforcer les prises positions lors des négociations dans le cadre des plateformes nationales des programmes REDD des Nations Unies et FPCF ;
- Former les membres du leadership d'IPACC pour qu'ils deviennent des spécialistes dans certains domaines techniques sur les politiques et activités de plaidoyer liées au climat (les priorités incluent les programmes REDD, les PANA, les initiatives d'adaptation au niveau communautaire et les Aires Protégées).

Stratégie de Plaidoyer

La stratégie de Plaidoyer d'IPACC doit être bâtie en tenant compte des considérations suivantes :

- Une approche fondée sur les droits est importante mais ne sera pas respectée en Afrique, à moins que les décideurs politiques, les ONG et les agences de conservation, comprennent la valeur ajoutée des Connaissances Ecologiques Traditionnelles (CET), des savoir-faire spécialisés et des compétences des peuples autochtones, ainsi que la valeur de la gouvernance communautaire des écosystèmes basée sur une capacité d'adaptation ;
- Les activités de plaidoyer sur l'adaptation devraient se concentrer sur l'Adaptation à base Communautaire (AbC) comme ressource pour la formulation de politiques nationales, et elles devraient être considérées en conjonction avec les stratégies d'adaptation pour les Aires Protégées et les plans ce connectivité pour la résilience de la diversité biologique (et les migrations de la diversité biologique, y compris les migrations des hommes et du bétail) ;
- IPACC insiste sur la solidarité entre les peuples autochtones des forêts équatoriales et les peuples autochtones des régions subhumides et désertiques ;
- IPACC doit promouvoir les stratégies visant à renforcer les droits fonciers des communautés, la bonne gestion et la gouvernance des ressources naturelles et des écosystèmes, même si cela tombe sous le mandat du cadre législatif des Aires Protégées ;
- IPACC doit renforcer les capacités de plaidoyer des activistes francophones ;
- IPACC doit accroître le nombre et renforcer les capacités des femmes engagées dans les activités de plaidoyer sur le climat ;
- IPACC doit travailler avec d'autres réseaux de peuples autochtones afin d'identifier des membres de gouvernements acquis aux causes qu'ils défendent et qui appuieront un agenda sur la diversité bio culturelle au sein de la Convention Cadre sur le Climat, et qui se battront contre les mécanismes d'incitation pervers et qui promouvront des approches à l'adaptation qui soient fondées sur les écosystèmes et les communautés, ainsi que sur le renforcement de la résilience ;
- IPACC considère la transhumance et la mobilité des chasseurs-cueilleurs et des pastoralistes comme un élément clef d'une adaptation réussie au changement climatique ; ceci doit être reconnu par les régimes des droits fonciers africains et les politiques de conservation ;
- IPACC reconnaît la valeur du rôle joué par le FPCF de la Banque Mondiale jusqu'ici, mais a quelques inquiétudes quant à la capacité de la Banque Mondiale à protéger les droits humains des peuples autochtones - la Banque Mondiale peut convaincre les Etats africains à donner leur accord sur une approche fondée sur les droits humains, mais une autre structure institutionnelle multilatérale devra assurer le rôle de contrôle et s'assurer du respect de ces principes ;
- IPACC travaillera avec d'autres réseaux autochtones (régionaux) et des réseaux de la société civile pour renforcer l'approche fondée sur les droits et la diversité bio culturelle de la CBD, comme une manière de contrer les impacts possiblement négatifs des négociations sur la CCCC ;
- Le CCNUCC est une plateforme où il est difficile pour la société civile de se faire entendre. On doit remédier à cet état de fait à travers des activités de plaidoyer et d'influençage, ce qui inclut la création d'alliances entre certains peuples autochtones, et avec d'autres communautés rurales, des ONG, des syndicats et les mouvement interconfessionnels. Les membres d' IPACC doivent dialoguer davantage avec leurs gouvernements nationaux afin de créer des synergies entre les besoins ruraux et les prises de positions des politiques de l'Etat.

Stratégie d'Adaptation

Pour IPACC, les politiques et les actions d'adaptation sont une priorité. Les pays de l'Annexe 1 sont en train d'échouer dans leur tentative de changer la donne à travers leurs activités d'atténuation. Il existe certains cas flagrants de tentatives d'utilisation de l'atténuation comme excuse pour exploiter les ressources forestières en Afrique. Nous avons désormais la certitude que nous serons témoins de bouleversements climatiques majeurs et cela requiert des interventions urgentes tant aux Nations Unies que chez nous. IPACC doit travailler avec ses membres pour parvenir à :

- Eduquer les peuples et les chefs de file autochtones sur les causes et les conséquences éventuelles du changement climatique; cela inclut expliquer les approches scientifiques et politiques de l'Adaptation basée sur les Ecosystèmes (AbE) et dans quelle mesure ces approches sont liées aux modes de gouvernance autochtones traditionnels ;
- Promouvoir le dialogue et la planification entre les peuples autochtones et les agences nationales de météorologie en vue de la diffusion de systèmes d'alerte précoces et de l'intégration des peuples autochtones dans les programmes et la planification nationaux d'adaptation ;
- Aider les peuples autochtones d'Afrique à faire des représentations cartographiques de leurs territoires, afin de rendre visibles leur modes de gouvernances traditionnels et de bonne gestion des ressources naturelles, et ce notamment en schématisant les systèmes sociaux traditionnels pour l'adaptation fondée sur les Communautés/les Ecosystèmes, lesquels ont été ignorés par les décideurs politiques et les agents de la conservation ;
- Introduire de nouvelles technologies telle que les SIG participatifs et le CyberTracker afin d'aider les peuples autochtone à être reconnus comme experts détenteurs de vastes connaissances, qui sont capables de faire le suivi, de gérer, de réhabiliter et de gouverner les écosystèmes locaux en coopération avec les Etats ;
- Dans les Pays les moins Avancés (PMA), se concentrer sur les activités de lobbying auprès des points focaux des Programmes d'action Nationaux pour l'Adaptation (PANA) et d'autres Ministères pertinents, afin de promouvoir l'intégration des approches communautaires de l'AbE et l'application des connaissances traditionnelles dans le suivi et la conservation des écosystèmes locaux ;
- Coopérer avec les communautés agricoles avoisinantes afin de négocier une réduction des conflits et d'établir des règles de base pour la conservation des couches arables du sol, des forêts, des plantes, de la diversité biologique aviaire et animale, des populations d'abeilles, des stocks de poissons et des systèmes aquatiques ;
- Renforcer la coopération entre les peuples autochtones et les administrations et politiques nationales des Aires Protégées, avec un intérêt particulier pour la sécurisation des droits fonciers et de gouvernance pour une gestion communautaire des ressources naturelles (avec des systèmes de contrôle du braconnage externe des plantes et des animaux et une protection légale contre les industries extractiles). Négocier des arrangements plus équitables pour l'utilisation des Aires Protégées comme réservoirs de diversité biologique qui peuvent constituer des ressources pour les territoires autochtones, mais avec des protocoles en place sur l'utilisation des poches de diversité biologique des Aires Protégées afin de réhabiliter et de maintenir le lien avec les aires de conservation communautaires. Cette approche implique un plus grand engagement d'IPACC avec le Programme de travail de la CDB sur les Aires Protégées et des liens avec le Programme de Travail de Nairobi de la CCNUCC.

Stratégie d'atténuation

Aujourd'hui, l'atténuation est trop associée à des activités génératrices de revenus pour des élites et des investisseurs en dehors de l'Afrique. Des mécanismes d'incitation pervers sont inhérents aux programmes REDD, ce qui pose une menace très grave pour la planète. Les concepts d'atténuation et de REDD doivent être lavés de ces impuretés pour être fondés sur un principe de paiement pour la séquestration qui soit aligné sur un maintien durable de la diversité biologique et culturelle et la conservation. Les marchés du carbone doivent être supplémentés par des paiements Nord-Sud pour la séquestration du carbone en Afrique. Il faut favoriser la diversité biologique indigène et l'intégrité des écosystèmes aux plantations vouées à la bioénergie et aux plantations d'espèces exotiques.

Les priorités d'IPACC à cet égard sont :

- D'organiser des cycles de formation et de tutorat afin de former une équipe d'experts autochtones africains sur les programmes REDD (ce qui inclut le suivi du carbone, les marchés du carbone, les opportunités de plaidoirie, les négociations sur les politiques mondiales, les financements, forger des alliances, et les problèmes liés à la gouvernance des forêts) ;
- Poursuivre un travail de proximité avec la Banque Mondiale et le Partenariat pour le Carbone Forestier pour le suivi des processus RPIN / RPLAN et l'intégration des normes sur les droits des autochtones et les mécanismes de suivi ;
- Initier un dialogue avec le mécanisme REDD des Nations Unies et s'assurer que les peuples autochtones africains soient représentés dans ces forums – essayer de s'assurer que les gains obtenus à travers le processus FPCF soient soutenus dans la mise en oeuvre du programme REDD des Nations Unies ;
- Travailler en proximité avec les bailleurs de fonds clefs afin de s'assurer que les mécanismes d'incitation pervers disparaissent du programme REDD de la CCNUCC et que des mécanismes justes soient incorporés au processus et suivis ;
- Diriger des ateliers au niveau communautaire avec pour objectif de développer un consensus autochtone au niveau national sur le programme REDD (un consensus qui décline les problèmes liés aux droits, les plateformes de négociations et les mécanismes de suivi) ;
- Développer des partenariats avec les ONG de Conservation et d'autres parties prenantes intéressées dans le développement d'alliances et des capacités de formation ;
- Initier des dialogues avec les Points Focaux nationaux de la CCNUCC, de la CLD ; favoriser le contact avec les communautés, la transparence au niveau de la formulation des politiques, les moyens d'existence bénéfiques pour les communautés et les composantes en matière de gouvernance. Il s'agit également de promouvoir les connaissances écologiques traditionnelles comme une ressource majeure pour la mise en œuvre du programme REDD et son suivi ;
- Promouvoir les régimes de paiement pour la séquestration du carbone dans les régions dotées de forêts de par le passé et pouvant être reboisées par les communautés, et ce tant dans les régions de forêts sèches que dans les territoires autochtones subhumides ;
- Appuyer d la recherche sur la capacité de séquestration du carbone dans les régions non forestières, y compris les pans de sel des déserts, les herbages et les déserts verts en Afrique.

Annexe 1 :
Programme de l'Atelier

JOURNEE 1 : 7 NOVEMBRE 2008			
Horaires	**Activités**	**Organisateur**	**Intervenant**
MODULE 1 : Bienvenue et présentations par les participants et les organisations			
Matin	Attentes, intentions et objectifs de l'atelier - Utiliser le mur de la Démocratie	Session plénière	IPACC, CI, Tamaynut
	Présentation : Le Plan d'Action de Bujumbura par IPACC : Les Connaissances environnementales traditionnelles, les politiques et les stratégies.	IPACC	Nigel Crawhall
	Forum de discussion libre	Session plénière	
	PAUSE CAFE		
MODULE 2 : Le Changement climatique: Science, Impacts et politiques			
	Présentation : La Science du Changement climatique	Conservation International	Jon Philipsborn
	Présentation : Le Cycle du Carbone et les systèmes d'utilisation du sol	CI	Mario Chacon
PAUSE DEJEUNER			
Après-midi	Présentation : Les Impacts du Changement climatique sur les Ecosystèmes et la Diversité Biologique	CI	Jon Philipsborn
	Présentation : Les politiques du changement climatique – analyses de l'atténuation et de l'adaptation comme réponses au changement climatique	CI	Kristen Walker-Painemilla
	Session d'apprentissage - Les Impacts du Changement climatique sur les Peuples Autochtones et les Communautés locales	Groupes de travail	
	Forum de discussion libre	Session plénière	

JOURNEE 2 : 8 NOVEMBRE 2008			
MODULE 3 : Problèmes des terres Arides & Subhumides			
Matin	Session d'apprentissage plénière – Les terres arides et la CCNUCC, la CBD, les instruments LCD et négociations	IPACC	Nigel Crawhall
	Session d'apprentissage plénière – L' adaptation basée sur la nature	CI	Susan Stone
	PAUSE CAFE		
	Etudes de cas - Présentations sur les expériences d'adaptation au changement climatique dans les zones sèches : 1. le Kalahari San; 2 Pastoralistes 3. Habitants des forêt sèches	Session plénière	Participants
	Les zones sèches : Priorités et Opportunités en matière d'adaptation	Groupes de travail	IPACC-GEF
PAUSE DEJEUNER			
Après-midi	Retour d'écoute et discussion	Session plénière	
	Session d'apprentissage plénière – Systèmes culturels & techniques pour la gestion de l'eau dans les régions subhumides (Maroc, Botswana, Niger, Ouganda)	Session plénière : études de cas	IPACC
	Session d'apprentissage plénière - systèmes Culturels pour la gestion de la diversité biologique dans les forêts équatoriales humides & sèches (Cameroun, Kenya, RDC, Burundi)	Session plénière : études de cas	IPACC
	PAUSE CAFE		
	Démonstration – Cartographie participative & systèmes de gestion de la diversité biologique basées sur les structures claniques dans les milieux montagnards, désertiques et forestiers	Session plénière	IPACC
	Forum de discussion libre	Session plénière	

JOURNEE 3 : 9 NOVEMBRE 2008			
MODULE 4 : Atténuation et mécanismes liés au carbone			
Matin	Présentation : Rôle des forêts dans l'atténuation du changement climatique : le programme REDD	CI/Banque Mondiale	M. Chacon, Kanyinke Sena
	Présentation : Introduction aux activités Session d'apprentissage plénière sur l'atténuation : Afforestation, Reforestation (A/F) et projets de Réduction d'Emissions liées a la Déforestation et a la Dégradation (REDD)	CI/BM	M. Chacon, K. Sena
	PAUSE CAFE		
	Session d'apprentissage plénière : Financements internationaux pour l'Atténuation & l'Adaptation; marchés du carbones obligatoire et volontaire.	CI	S. Stone
	Session d'apprentissage plénière : guidelines et normes courantes et en voie d'émergence pour la conception de projets d'atténuation et d'adaptation bénéfiques aux communautés, a la conservation & au climat.	CI	J. Philipsborn
	Session d'apprentissage plénière : Le carbone forestier, les instruments REDD, CCNUCC, CDB, CLD & les négociations	Session plénière	IPACC
PAUSE DEJEUNER			
MODULE 5 : Problèmes Sociaux et Changement climatique			
Après-midi	Session d'apprentissage plénière : Problèmes sociaux, partage des bénéfices et les mécanismes du Changement climatique.	IPACC	N. Crawhall K. Sena
	Session d'apprentissage plénière : Les femmes autochtones et le Changement climatique – pression sur le climat et conflits familiaux	Tamaynut	Jane Naini Meriwas
	Présentation : Changement climatique : Droits fonciers, reconnaissance des droits fonciers et droits humains	IPACC	
	PAUSE CAFE		
	Problèmes sociaux – le contexte africain	Groupes de travail	

JOURNEE 4 : 10 NOVEMBRE 2008			
MODULE 6 : Alliances et Stratégies			
Matin	Présentation : Peuples Autochtones et ONG de Conservation NGOs	CI	K. Walker-Painemilla
	Discussion : Alliances, Réseaux & les Forums de la Convention de Rio : parler au nom de l'Afrique	Session plénière	
	PAUSE CAFE		
	Programme d'action sur 2 ans : Définir les résultats et les activités attendus ; définir les prises de position en vue des rencontres internationales a venir (CCNUCC COP, UICN-CEESP-TILCEPA et le Sommet Mondial des Peuples autochtones sur le Changement climatique)	Groupes de travail	
	SEANCE DE CLOTURE	Session plénière	

Annexe 2: Participants

	Nom : **Fati Walet Aboubacrine** Organisation : Association pour l'epanouissement de la femmes nomades Adresse : Kidal, MALI Tél : + 223 614 1443 Email : tatritte@yahoo.fr , fatiwab@gmail.com Blog : http://www.azamane.wordpress.com
	Nom : **Anna Ais** Organisation : Organisation pour la jeunesse Hai||om Groupe de travail des Minorités Autochtones d'Afrique Australe Adresse : 8 Bach Street, Windhoek, 9000, NAMIBIE Tél : + 264 81 3987215 Email : ais.anna@gmail.com Blog : http://ipacc.blogspot.com/2008/08/anna-and-padiero-from-namibia.html
	Nom : **Sada Albachir** Organisation : IPACC – Représentative des Femmes, Afrique de l'Ouest Association Tunfa Adresse : BP 208, Agadez, NIGER Tél : + 227 969 83071 Email : sadaalbachir@yahoo.fr Blog : www.tannalher.wordpress.com
	Nom : **Luigi Assom** Organisation : Département des Canaux de Communication et des Services (CCSD) Centre Technique pour l'Agriculture et la Coopération Rurale (CTA) Adresse : P.O. Box 380, 6700, AJ Wageningen, PAYS BAS Tél : + 31 317 467174 Email : luigi.assom@gmail.com
	Nom : **Mohammed Beddiaf** Organisation : Association Tagazt Adresse : BP 159, Djanet, 33100, ALGERIE Tél : tagazt@yahoo.fr , mbeddiaf@hotmail.com Email : + 213 662 649 830 Blog : http://teneremallat.wordpress.com/

	Nom : **Annetta Bok** Organisation : Institut Sud-Africain San (SASI) Adresse : PO Box 86, Askam, 8814, Andriesvale, AFRIQUE DU SUD Tél : annetta.bok@gmail.com Email : + 27 76 829 1079 Blog : http://ipacc.blogspot.com/
	Nom : **Nigel Crawhall** Organisation : Comité de Coordination des Peuples Autochtone d'Afrique [IPACC] Directeur du Secrétariat Adresse : P.O. Box 106, Newlands, Cape Town, 7725, AFRIQUE DU SUD Tél : + 27 21 674 3260 Email : ipacc@iafrica.com Blog : http://ipacc.blogspot.com/
	Nom : **Marianne Dedecker** Organisation : Association KWIA Adresse : 41 rue de l'Eglis, 1620-Drogenbos, BELGIQUE Tél : + 32 237 42853 Email : mamounadeck@gmail.com Blog : http://issalane.wordpress.com/
	Nom : **Abdellah Guerchmane** Organisation : Tamaynut Adresse : 226 rue Mohammed V, Imintanout, MAROC Tél : + 212 61 69 54 70 Email : lones_billo@hotmail.com
	Nom : **Mohammed Handaine** Organisation : IPACC - Représentant Régional, AFRIQUE DU NORD Adresse : Tamunt n'Iffuz Tél : BP 3635, Agadir, 8000, MAROC Email : + 212 7078 9000 Blog : anroz1@menara.ma

	Nom : **Abdellah Hitous** Organisation : Association Tamaynut Adresse : 12 bis RUE OUED SOUS AGDAL, Rabat, 10000, MAROC Tél : + 212 61 71 94 34 (Portable) Email : abdamazigh@hotmail.com
	Nom : Organisation : **Hindou Oumarou Ibrahim** Adresse : AFPAT Tél : B.P. 58 S/c Salaheddine, N'Djamena, TCHAD Email : + 235 629 2519 Blog : hindououmarou@yahoo.fr http://hindououmar.wordspress.com
	Nom : **Peter Kuria** Organisation : Directeur - Shalin Ry Coordinateur de projet - Siemenpuu Adresse : Asemamiehenkatu 4B, 00520, Helsinki, FINLANDE Tél : + 358 40 768 3440 Email : pgkuria@gmail.com Blog : http://www.ipacc.blogspot.com
	Nom : Mario Chacon Leon Organisation : Conservational International Adresse : 2011 Crystal Drive, Suite 500, Arlington, Virginia, 22202, ETATS-UNIS D'AMERIQUE Tél : + 1 703 341 2400 Email : mchacon@conservation.org, mariochcr@gmail.com
	Nom : **Mala Mareachealee** Organisation : Comité de Coordination des Peuples Autochtone d'Afrique [IPACC] Chargée du Secrétariat et des Opérations Adresse : P.O. Box 106, Newlands, Cape Town, 7725, AFRIQUE DU SUD Tél : + 27 21 674 3260/1 Email : ipacc@iafrica.com

	Nom : **Jane Naini Meriwas** Organisation : Association DES Peuples Yiaku Adresse : P O BOX 1763, Code 10400, KENYA Tél : + 254 62 32138 + 254 722 889973 (Portable) Email : jmeriwas@yahoo.com, jmeriwas@gmail.com
	Nom : **Venant Messe** Organisation : Association Okani Adresse : B.P. 250, Yaoundé, CAMEROUN Tél : + 237 77 30 4634 Email : venant.messe@gmail.com, messe_venant@yahoo.fr
	Nom : **Emmanuel Nengo** Organisation : UNIPROBA Adresse : BP 5207, Mutanga 1, Bujumbura, BURUNDI Tél : + 257 7993 70 40 Email : emmanengo@yahoo.fr
	Nom : **Kristen Walker Painemilla** Organisation : Conservation International Adresse : 2011 Crystal Drive, Suite 500, Arlington, VA, 22202, ETATS-UNIS D'AMERIQUE Tél : + 1 703 341 2577 Email : k.walker@conservation.org
	Nom : **Jonathan Philipsborn** Organisation : Conservation International Adresse : 2011 Crystal Drive, Suite 500, Arlington, VA, 22202, ETATS-UNIS D'AMERIQUE Tél : + 1 703 341 2400 Email : jphilipsborn@conservation.org

	Nom : **Giulia Pedone** Organisation : Centre Technique pour l'Agriculture et la Coopération Rurale (CTA) Adresse : P.O. Box 380, 6700 AJ Wageningen, PAYS BAS Tél : + 39 3200 77 6080 Email : giuliapedone@yahoo.it
	Nom : **Giacomo Rambaldi** Organisation : CTA – Coordinateur des Programmes Régionaux Adresse : P.O. Box 380, 6700 AJ Wageningen, PAYS BAS Tél : + 31 317 467174 Email : rambaldi@cta.int, grambaldi@iapad.org Website: http://www.cta.int
	Nom : **Charles Rhoman** Organisation : Forum des Peuples Autochtones 'Nama First' Adresse : P.O. Box 1871, Keetmanshoop, NAMIBIE Tél : + 264 63 22 55 33 + 264 81 27 39355 (Portable) Email : myself@switched.com
	Nom : **Juvenal Sebishwi** Organisation : Communaute des Potiers du Rwanda Adresse : B.P. 3809, Kigali, RWANDA Tél : + 250 874 8576 Email : juvesebi@yahoo.fr, coporwa@terramail.rw
	Nom : **Moses Selebatso** Organisation : Conservation International – Manager de la Diversité biologique Adresse : Private Bag 00149, Suite 230, Kgale Postnet, Gaborone, BOTSWANA Tél : + 267 3952 453 Email : mselebatso@conservation.org Blog : http://mosesipacc.wordpress.com
	Nom : **Paul Kanyinke Sena** Organisation : IPACC – Représentant Régional pour l'Afrique de l'Est Fondation Dorobo Adresse : P.O. Box Po. Box 59 Ololulunga, Narok, KENYA Tél : + 254 725 288402 Email : kanyinke@yahoo.com

	Nom : **Haddy Jatou Sey** Organisation : Banque Mondiale Adresse : 1818 H Street, NW Washington DC, 20433, ETATS UNIS D'AMERIQUE Tél : + 1 202 473 1610 Email : hsey@worldbank.org
	Nom : **Kamira Nait Sid** Organisation : Collectif de Femmes de Kabylle Adresse : 17 rue Bouffarche, Porte Numero 7, Bouzidi Tizi-Ouzou, ALGERIE Tél : + 213 772 837 167 Email : kamira_ber@yahoo.fr Blog : www.amazighkamira.wordpress.com
	Nom : **Mary Simat** Organisation : IPACC – Présidente Les Femmes Masai pour l'Education, l'Environnent et le Développement - Directrice Exécutive Adresse : P.O. Box 711, Narok, KENYA Tél : +254 722 857793 Email : simatmary@yahoo.co.uk, maweedm257@gmail.com Blog : http://mitigateadaptclimate.wordpress.com/
	Nom : **Susan Stone** Organisation : Conservation International Adresse : 2011 Crystal Drive, Suite 500, Arlington, VA, 22202, ETATS-UNIS D'AMERIQUE Tél : + 703 341 2713 Email : s.stone@conservation.org Website : www.conservation.org
	Nom : **Taznakt Tayeb** Organisation : Association Tawssna Adresse : B.P. 640 poste inchaden,code postal 80272, Agadir, MAROC Tél : + 212 66 689 7590 Email : tawssna@yahoo.fr
	Nom : **Andre Tusumba** Organisation : ACOPRIK Adresse : Lodja, Avenue de la Révolution N°2, Sankuru, Kasai Oriental, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Tél : + 243 081 6251 638 Email : andretusumba1@yahoo.fr, atalusukula@gmail.com Blog : http://atalusukula1.wordpress.com

Annexe 3:
Questions affichées sur le mur de la Démocratie

1. Comment est-ce que les peuples autochtones vont prendre part au processus REDD?
2. Quel Ministère est responsable du processus REDD ?
3. Est-ce que les sociétés qui apportent des financements feront de la coupe de bois une fois que les accords prennent fin ?
4. Qu'adviendra t'il des peuples autochtones qui ont utilisé les forêts comme stratégie d'adaptation ?
5. Pourquoi est-ce que des gens voudraient payer pour conserver nos forêts ?
6. Comment est-ce que les peuples autochtones en Afrique peuvent se préparer pour participer aux débats sur les changements climatiques ?
7. Je trouve que les régions semi-arides ne sont pas prises en compte dans les programmes conçus pour minimiser les effets du changement climatique.
8. Quelques doutes doivent être réfutés, notamment :
    a. Sur la responsabilité des parties dans la gestion des bénéfices générés ;
    b. Sur le futur des peuples autochtones ;
    c. Sur les impacts ;
    d. De manière à ce que ceci ne devienne pas une re-colonisation visant à exproprier les peuples autochtones de leurs terres.
9. J'ai découvert que le cycle du carbone n'est pas si difficile à comprendre si l'on entend les explications plusieurs fois.
10. L'agriculture est responsable pour près de 20% des émissions de gaz a effet de serre.
11. J'ai découvert que l'utilisation du logiciel power point était efficace pour permettre de comprendre le changement climatique.
12. Cet atelier m'a fait prendre conscience des réels dangers qui menacent notre Mère Nature. J'ai compris aussi que nous, les peuples autochtones, détenons des solutions qui peuvent être une contribution aux processus mondiaux. J'ai ressenti que les organisations autochtones sont capables de contribuer de manière directe aux processus internationaux.
13. Google offre des bourses allant de 5 000 USD a 100 000 USD pour les projets de cartographie communautaire : www.google.org/geochallenge.html
14. Quelles sont les solutions concrètes pour ceux qui vivent de la culture sur brûlis alternée? Qu'ils changent les comportements requis pour un éleveur qui a besoin lui aussi de pratiquer la culture sur brûlis ?
15. Trop d'informations.
16. Il est difficile de stocker, de se souvenir de toute l'information, mais j'ai besoin de lire et de comprendre et aussi d'avoir quelqu'un qui m'explique de nouveau, ou bien de participer à plus d'ateliers comme celui-ci afin d'être capable de négocier avec le gouvernement.
17. J'ai pris beaucoup de plaisir à télécharger ma photo sur mon profil d'utilisateur de mon blog.
18. J'ai remarqué que les conflits lies aux problèmes de l'eau et des déplacements de personnes allaient s'accroître avec le réchauffement climatique.

19. Les partenariats entre les BINGO et les peuples autochtones sont importants pour que les voix soient entendues à un niveau décisionnaire.
20. Besoins : supports pédagogiques pour les communautés pour enseigner la science du carbone et le cycle du carbone.
21. J'ai remarqué que les présentations d'aujourd'hui étaient moins concentrées sur nos régions respectives. Comment fait-on pour les adapter ?
22. J'ai remarqué qu'il y a un conflit d'intérêts entre les gouvernements occidentaux qui veulent que l'Afrique atténue et s'adapte alors qu'eux même ne sont pas prêts à assumer leurs propres émissions.
23. J'ai appris que Conservation International est une organisation utile que les peuples autochtones doivent approcher pour bénéficier d'un soutien à l'avenir.
24. J'ai appris que des photos utilisées sur les diapos constituent une méthodologie très efficace.
25. J'ai appris que les termes adaptation/atténuation sont des mots simples et pas si scientifiques que ça.
26. Je suggère des présentations plus courtes ou que plus de temps soit consacré à des discussions entre les présentations, plus d'interactions, afin que les gens restent enthousiastes et qu'ils échangent plus avec le groupe.
27. Les communautés locales protégent déjà leurs écosystèmes et leurs biotopes à travers des méthodes traditionnelles ; les responsables doivent développer des mécanismes pour aider ceux qui protégent leurs forêts ou les inclure dans leurs structures de gestion.
28. Je suggère un [illisible] résumé sur le cycle du carbone.
29. Je trouve le fait qu'un accord existe sur nos forêts, effrayant [sic]
30. Les membres d'IPACC vivant dans les forêts et les membres des régions désertiques/subhumides devraient adopter une stratégie conjointe.
31. Qui va s'assurer que les peuples autochtones fassent partie du processus REDD ?
32. Je suis un peu confus suite aux conversations : traduction !
33. Les services des écosystèmes sont importants pour les peuples autochtones vivant dans les régions arides et subhumides.
34. Le WWF a publié un rapport selon lequel les pans de sel dans les déserts séquestrent plus de carbone que les forêts. Qu'est-ce que CI pense de cela ?
35. A qui est-ce que nos organisations doivent s'adresser pour s'assurer que ce qui a été appris durant cet atelier soit échangé avec les communautés ?
36. Si le carbone fluctue dans les forêts matures, est-ce que l'on ne devrait couper les forêts du Congo par exemple et la replanter pour que [la séquestration de carbone] soit effective ?
37. Amour – nature ; musique – bonheur ; changement climatique – problème ; travailler ensemble – solution.
38. Je recommande une collaboration entre les organisations internationales de conservation afin d'améliorer les stratégies d'intervention concernant les peuples autochtones.
39. Je me demande à quelles solutions on pense pour les déserts dans ce processus.
40. Suggestion: montrez comment le cycle du carbone est perturbé par les activités humaines.
41. Je propose que la Banque Mondiale prenne compte des peuples autochtones des zones semi-arides dans ces programmes, et qu'IPACC influence les fondations et les organismes internationaux à cette fin ;

42. Suggestion: montrez comment le dérangement du cycle du carbone cause le changement climatique.

43. Le marché du carbone ne concerne pas seulement les forêts, il y a aussi des projets dans les pays en voie de développement pour réduire les émissions dans le secteur industriel et les usines, et l'Afrique a déjà hébergé quelques projets qui ont été complétés.

44. Les activités humaines causent les émissions de CO_2 :

    a. Que faire si les espèces invasives, telles que des arbres, recouvrent une grande partie d'un pays et que les racines de ces arbres obstruent ou épuisent [sic] les sources d'eau souterraines ;

    b. Les Gouvernements encouragent les communautés à se débarrasser des arbres ;

    c. Les arbres peuvent être utilisés à bonne fin; le bois peut être utilisé pour fabriquer des meubles par exemple.

45. Le FPCF et le programme REDD opèrent à un "niveau national". Cela ne signifie pas les gouvernements! Le programme REDD peut être opérationnel à un niveau régional ou local, aussi bien que dépendre des causes de la déforestation et de la dégradation. Les problèmes clefs pour notre discussion consistent à savoir comment les peuples dépendant des forêts, y compris les peuples autochtones, sont récompensés pour leur travail de gardiens des forêts? Il s'agit de savoir comment résoudre le problème des systèmes de droit foncier, ainsi que les connaissances locales pour guider les formulations de politiques.

46. On a sans doute un rôle à jouer, en tant que membres d'organisations autochtones, en faisant un travail se sensibilisation. [Notre rôle peut consister à] faire pression sur les gouvernements pour les inciter à formuler des plans d'action et à introduire le problème du réchauffement climatique dans les écoles, changer les comportements personnels, réduire l'utilisation des voitures, respecter la flore et la faune et adopter une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

47. Je propose que les nations occidentales créent un fond spécial pour les peuples autochtones afin de leur permettre de continuer à protéger leur environnement et à préserver leurs connaissances traditionnelles. Je propose que les délégués autochtones participant à toutes les rencontres nationales et internationales ;

48. Je propose :

    a. De créer des organisations pour l'environnent qui soient plus autochtones ;

    b. De former des militants des peuples autochtones dans le domaine des négociations sur le changement climatique :

        i. Comment éditer des rapports ?

        ii. Comment rechercher des financements ?

        iii. Qui demande [ces financements] ?

    c. Créer un forum de discussion en ligne pour les organisations autochtones d'IPACC qui porte sur le changement climatique.

49. Est-ce que l'accord international peut jouer le rôle de médiateur entre les gouvernements et les organisations autochtones ? Je n'ai pas compris les systèmes de la Banque Mondiale et REDD. Comment est-ce que des financements peuvent être alloués à des organisations autochtones en passant à travers les mailles des filets gouvernementaux ?

Annexe 4: Acronymes

AbC	Adaptation a base Communautaire
AbE (EbA)	Adaptation basée sur les Ecosystèmes
CADHP	Commission Africaine pour les Droits humains et des Peuples (le bras de jurisprudence de l'Union Africaine qui a pour fonction d'assurer et d'interpréter la Chartre Africaine)
CBD	Convention sur la Diversité Biologique www.biodiv.org
CCCC	Convention Cadre sur le Changement climatique www.CCNUCC.int
CET	Connaissances Ecologiques Traditionnelles
CI	Conservation International
CO2	Dioxyde de Carbone, un mélange de gaz utilisé / produit par les animaux, les plantes et les humains, ainsi qu'émis par la combustion de carburants.
COP	Conférence des Parties – une rencontre des Nations Unies rassemblant les signataires et les Groupes Majeurs Groups concernés par les conventions, particulièrement par les Conventions de Rio.
CLD	Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification www.unccd.int
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CTA	Centre Technique pour la Coopération Agricole et Rurale www.cta.int
FA	Fonds d'Adaptation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FPCF	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier
FME	Fond Mondial pour l'Environnement– un fond des Nations Unis ayant pour vocation d'appuyer la mise en œuvre des Conventions de Rio www.gefweb.org
FSCC	Fonds Spécial pour le Changement climatique
GCRNC	Gestion communautaire des Ressources Naturelles, un terme utilisé dans les politiques et les législations d'Afrique Australe pour faire référence aux lieux ou les communautés ont le mandat de protéger la vie sauvage et gérer les ressources naturelles de manière durable. La GCRNC est souvent liée à des entreprises d'écotourisme.
GES	Gaz a Effet de Serre
GIT	Technologie d'Information Géospatiale
GPS	Système de Positionnement par Satellite – c'est une technologie portable de poche qui permet une triangulation des coordonnées de satellites afin de montrer sa localisation sur la surface de la terre. La technologie GPS peut être utilisé par les communautés pour identifier et cartographier des sites ou des événements importants. La technologie GPS est généralement utilisée en combinaison avec un SIG.
IIFB	Forum Autochtone International sur la Diversité Biologique
IIFCC	Forum International des Peuples Autochtones sur le Changement Climatique
IPACC	Comité de Coordination des Peuples Autochtones d'Afrique www.ipacc.org.za
MDP	Le Mécanisme de Développement Propre, fait partie des accords FCCC. C'est un programme de soutien aux activités contribuant a gérer et a réduire la pollution, y compris la reforestation. Les projets MDP peuvent gagner des points dans le cas ou les pays industrialisés coopèrent avec des pays africains. Voir : http://cdm.CCNUCC.int/index.html
NU	Nations Unies – l'organe mondial rassemblant tous les Etats qui promeut la paix et le développement a travers le dialogue et la formulation de politiques a un niveau international. La maison mère principale est à New York City et à Genève, mais les différentes agences se trouvent a travers le monde entier. Voir www.un.org
OC	Organisation Communautaire
OPA	Organisations de Peuples Autochtones
PA	Peuples Autochtones
PACL	Peuples Autochtones et Communautés Locales - le terme officiel pour faire référence aux peuples autochtones et locaux participant aux activités et forums de la CDB.
PICC	Panel Intergouvernemental sur le Changement climatique
PMA	Pays les Moins Avancés

PNUED	Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement, aussi connu sous le nom du Sommet de la Terre, qui s'est tenu du 3 au 14 juin 1992 a Rio de Janeiro, au Brésil. Cette conférence fut l'un des plus grands dialogues qui ait jamais été tenu entre les états et la société civile sur l'environnement et le développement. Durant ce sommet, les Conventions de Rio furent adoptées ainsi que l'Agenda 21.
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement, basé a Nairobi, au Kenya www.unep.org
REDD	Réduction des Emissions liées a la Déforestation et a la Dégradation
RPIN	Note Conceptuelle sur le Plan de Préparation
RPLAN	Plan de Préparation
SBSTTA	Organe Subsidiaire du Conseil Scientifique, Technique et Technologique – organismes de conseil composé de scientifiques et de spécialistes travaillant sur la CDB et la CCNUCC.
SCA	Système de Connaissances Autochtones
SIG	Système d'Information Géographique ; ce terme fait référence a toute forme de logiciel cartographique pouvant être utilisé pour la lecture, le dessin ou la modification de cartes.
SMDD	Sommet Mondial sur le Développement Durable – était un suivi, dix ans après, du Sommet de la Terre de l'UNCED. Le Sommet a été tenu à Johannesburg, en Afrique du Sud, en 2002.
TIC	Technologies de l'Information et des Communications
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature http://www.iucn.org/fr/
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour la Science, l'Education, les Communications et la Culture. Voir www.unesco.org pour toute information sur les sections du programme ayant trait a la Culture avec les peuples autochtones.
UNFF	Forum des Nations Unies sur les Forêts – le forum de négociation principal portant sue les politiques forestières mondiales www.un.org/esa/forests/
UNPFII	Instance Permanente des Nations Unies sur les Questions Autochtones, un comité conjoint d'Etats et de peuples autochtones établi pour mesurer la performance des agences des NU dans leur travail avec les peuples autochtones. Les participants se rencontrent une fois par an a New York City. L'UNPFII est un sous-comité de ECOSOC (Conseil Economique et Social des Nations Unies)
WCS	Société pour la Conservation de la vie Sauvage (Wildlife Conservation Society en anglais) – est basée à New York City et est engagée dans un certain nombre de projets de conservation africains et d'Aires Protégées, particulièrement en Afrique Centrale. IPACC est un partenaire officiel de WCS dans son programme du Parc National de Waka au Gabon. http://www.wcs.org/
WGIP	Le Groupe de Travail des Nations nies sur les Populations Autochtones – cet organisme a été formé lors de la première décennie internationale des Nations Unies sur les Peuples Autochtone du Monde,avant de passer en revue les problèmes des droits humains et de rédiger des rapports liés aux concepts et principes légaux. Le WGIP est consistué de 5 experts internationaux qui ont initié un dialogue avec un forum majeur de peuples autochtone à Genève chaque année.
WWF	Organisme Mondial de Protection de l'Environnement (World Widelife Fund en anglais) est une ONG globale oeuvrant pour la conservation de la vie sauvage. WWF gère plus de 2000 projets a travers le monde est a une grande présence dans Aires Protégées africaines. IPACC est en coopération avec WWF Namibie et WWF Gabon. http://www.panda.org/index.cfm.

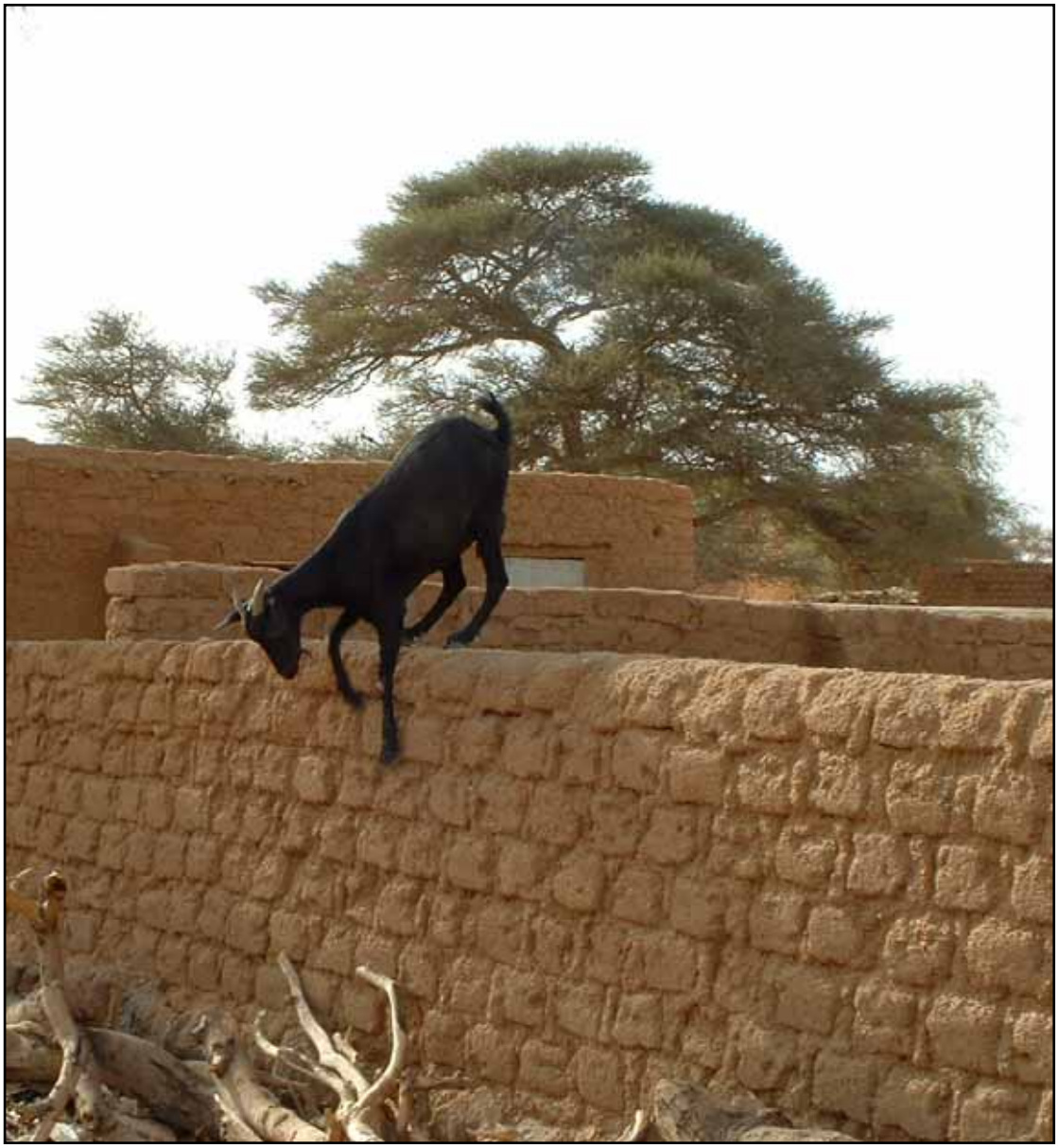

**Comité de Coordination des Peuples Autochtones d'Afrique,
en coopération avec
Conservation Internationale et l'Association Tamaynut**

Formation Web2.0 financée par CTA
Conférence financée par Conservation International

Financements supplémentaires fournis par FinnChurchAid, la Banque Mondiale, Norwegian Church Aid, Pain pour le monde, et Misereor

www.ipacc.org.za

PO Box 106, Newlands, 7725, South Africa / Afrique du Sud
Tél: +27 21 674 3260 Fax: +27 21 674 3262
Email: ipacc@iafrica.com

This report is also available in English.
Ce rapport est également disponible en anglais .

ISBN: 978-0-9814477-2-8

Conception et Production : *www.StudentWorx.co.za*
Crédits photos et images : IPACC